



Qualiconsult®

Rapport Initial de Contrôle Technique

DCE version 2

Annule et remplace le RICT DCE version 1 du 12/03/2025

CONSTRUCTION DU NOUVEL HOPITAL PHASE 2 **CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REIMS**

45 Rue Cognacq-Jay
51100 REIMS

N° d'affaire	Date rapport	Chrono affaire
231512200172	09/01/2026	6

Chargé(e) d'affaire
Jacques VALENTE

QUALICONSULT
3 Rue Etienne Oehmichen - Parc Technologique Forman
BP 302 - 51688 REIMS CEDEX 2
Tél. +33 3 26 36 76 00 - Fax +33 3 26 06 52 31
reims.qc@qualiconsult.fr

SOMMAIRE

1. Renseignements généraux	3
1.1 Affaire	3
1.2 Maîtrise d'Ouvrage	3
1.3 Maîtrise d'œuvre	3
1.4 Mission(s) de contrôle technique retenue(s) par le Maître d'Ouvrage	5
.....	5
2. Renseignements particuliers	6
2.1 Description sommaire de l'opération	6
2.2 Constitution et Classements	6
3. Documents reçus	10
4. Documents à transmettre à Qualiconsult	11
4.1 Avant la signature des marchés	11
4.2 Pendant la phase travaux et jusqu'à l'établissement du rapport final de contrôle technique	11
5. Remarques préliminaires	12
5.1 Avant la signature des marchés	12
5.2 Après la signature des marchés	12
5.3 Emploi de Techniques Non Courantes	12
5.4 Avant la fin des travaux (en cas de mission « PV »)	13
5.5 Limite de mission	14
5.6 Diffusion des documents produits par QUALICONCONSULT	14
6. Nature et présentation des avis	15
6.1 Avis favorables dans le cadre de la mission de QUALICONCONSULT	15
6.2 Avis suspendus ou défavorables	15
6.3 Formulation des avis	15
6.4 Commentaires « QC+ »	16
7. Récapitulatif des avis défavorables	17
8. Récapitulatif des avis suspendus	18

1. RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

1.1 Affaire

Désignation	CONSTRUCTION DU NOUVEL HOPITAL PHASE 2				
Adresse	45 Rue Cognacq-Jay 51100 REIMS				
Montant prévu des travaux (HT)	Communiqué	Date prévisionnelle de début de chantier	NC	Durée prévisionnelle de chantier en mois	48

Permis de construire	A fournir	
Récépissé de dépôt :	Fourni	Daté du 23/05/2024

1.2 Maîtrise d'Ouvrage

	Coordonnées	Diffusion
Maître d'Ouvrage	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REIMS - M. Fabrice DEL SOL RUE ROGER AUBRY 51092 REIMS CEDEX Email : fdel-sol@chu-reims.fr	Oui
	CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE REIMS - M. Ronan KERAUDREN RUE ROGER AUBRY 51092 REIMS CEDEX Email : rkeraudren@chu-reims.fr	Oui
Assistant Maître d'Ouvrage	A2MO - Mme/Mlle Alexandra VIEAU 7 RUE RENE GOSCINNY 75013 PAIRS Téléphone : +33354170340 Email : a.vieau@a2mo.fr	Oui

1.3 Maîtrise d'œuvre

	Coordonnées	Diffusion
Architecte	PARGADE Jean-Philippe ARCHITECTE - M. PARGADE 36 bd de la Bastille 75012 PARIS 12EME ARRONDISSEMENT Téléphone : +33143404100 Email : jph.pargade@pargade.com	Non
	PARGADE Jean-Philippe ARCHITECTE - Phase 2 CHU REIMS 36 bd de la Bastille 75012 PARIS 12EME ARRONDISSEMENT Téléphone : +33143404100 Email : chur@pargade.com	Non
	PARGADE Jean-Philippe ARCHITECTE - Mme Caroline RIGALDIES 36 bd de la Bastille 75012 PARIS 12EME ARRONDISSEMENT Téléphone : +33143404100 Email : c.rigaldies@pargade.com	Non
BET Généraliste	EDEIS - M. Emmanuel MIRALLES	Non

	Coordonnées	Diffusion
	19, bvd Paul Vaillant Couturier 94200 Ivry-sur-Seine Téléphone : 01 56 20 50 00 Email : emmanuel.miralles@edeis.com	
	EDEIS - M. Laurent PERREAU 19, bvd Paul Vaillant Couturier 94200 Ivry-sur-Seine Téléphone : 01 56 20 50 00 Email : laurent.perreau@edeis.com	Non
Sécurité incendie	SICC - M. Frédéric MARTIN 720 chemin de l'Estalot 33240 ST ANDRE DE CUBZAC Téléphone : 06 12 57 01 82 Email : f.martin@sicc.fr	Non

1.4 Mission(s) de contrôle technique retenue(s) par le Maître d'Ouvrage

☐	L	Solidité des ouvrages et équipements indissociables
☒	LP	Solidité des ouvrages et équipements dissociables et indissociables (L+PI)
☒	PS	Sécurité des personnes en cas de séisme dans les constructions neuves
☐	PSE	Sécurité des personnes en cas de séisme dans les constructions existantes
☒	LE	Solidité des existants
☒	AV	Stabilité des avoisinants
☐	SH	Sécurité des personnes dans les bâtiments d'habitation
☒	SEI	Sécurité des personnes dans les ERP-IGH
☐	STI	Sécurité des personnes dans les bâtiments tertiaires et industriels
☒	TH	Isolation thermique et économies d'énergie
☐	PHH	Isolation acoustique des bâtiments d'habitation
☒	PHA	Isolation acoustique des bâtiments autres qu'habitation
☒	F	Fonctionnement des installations
☒	HAND	Accessibilité des handicapés
☐	BRD	Transports des brancards
☒	GTB	Gestion technique du bâtiment
☐	HYSH	Hygiène et santé dans les bâtiments d'habitation
☒	HYSYA	Hygiène et santé dans les bâtiments autres qu'habitation
☒	ENV	Environnement - ICPE (complément mission S)
☐	CO	Coordination des missions de contrôle

Les missions de vérifications et d'attestations éventuellement souscrites par le Maître de l'Ouvrage font l'objet de rapports distincts de ceux relatifs aux présentes missions de contrôle technique relevant de la norme NF P 03-100.

1.5 Auteurs du rapport

Le présent rapport est validé par les vérificateurs mentionnés dans la liste ci-dessous :

- Jacques VALENTE, vérificateur qualifié en SI-2-C confirmé + SI-2-D confirmé
- DANIEL ESCOIN, vérificateur qualifié en EL-2-ERP confirmé

2. RENSEIGNEMENTS PARTICULIERS

2.1 Description sommaire de l'opération

L'opération concerne la deuxième phase de la reconstruction du CHU de Reims. Il sera construit sur l'emprise actuelle de l'hôpital " Maison blanche ".

L'établissement sera isolé réglementairement des autres bâtiments voisins. Il comportera 4 niveaux sur RdC et 3 niveaux en infrastructure.

Le « Nouvel hôpital phase 2 » est un bâtiment dont l'usage principal est un établissement de soins du type U, il est composé de :

=> R-2 : Pharmacie à Usage interne, services généraux / logistiques / vestiaires du personnel, secteur médicament rétrocession, pôle Energie,

=> R-1 : 1C – Plateforme Ambulatoire C, sous-secteur 1: ophtalmologie, sous-secteur 2 : consultations externes / exploitations ORL, sous-secteur 3: neurochirurgie, douleur et anesthésie, sous secteur4 : neurologie, sièges des équipes, unité de médecine ambulatoire de cancérologie hématologie 42 places, service mortuaire et institut médico-légal, imagerie1 IRM+1 scanner, brancardage centralisé, PC de sécurité, pôle Energie,

=> RDC : Pôle ambulatoire A : sous-secteur : Gériatrie / sous-secteur B: néphrologie / endocrinologie, maison médicale de garde, Pôle des usagers, BDE, pôle des usagers, plateforme transversale(UTEP / DIET / UNAD) centre de prélèvement, Unité de médecine ambulatoire th 14 places, Recherche Clinique, Hall d'accueil et bureau des entrées Hospitalisations,

=> R+1 : Plateau d'hospitalisation C 80 lits, unité 1 USINV 12 lits, unité 1 Neurologie 29 lits, unité 2 OPH / ORL 21 lits, unité 3 Neurochirurgie 30 lits, Plateau de rééducation fonctionnelle, Bloc opératoire 10 salles (8p/salle op) +SSPI, USC 15 lits, Siège des équipes, chirurgie Ambulatoire (UCA) 5 places + Réserve 10 places,

=> R+2 : Plateau d'hospitalisation A 113 lits, accueil Néphro 28+6lits, unité 2 Endocrino / Diabétologie 33 lits, unité 3 Gériatrie 36 lits, unité 4 Patients avec troubles du comportement, Dialyse 48 postes, Siège des équipes,

=> R+3 : Plateau d'hospitalisation B124 lits, unité Hématologie 17+8 lits, unité 2 Maladies infectieuses 24 lits, unité 3 Médecine interne & Dermatologie 25 lits, unité 4 Médecine internes 25 lits, unité 5 Médecines internes 25 lits, unité de Soins palliatifs 11lits, Siège des équipes,

=> R+4 : Locaux techniques et aires d'hélistations + patio 1/2/3/4/5/6/7/8/9,

2.2 Constitution et Classements

- **Etablissement(s) Recevant du Public**

CHU Phase 2	
Activité Principale	U
Activité(s) Secondaire(s)	Néant
Catégorie	Catégorie 1
Origine classement	Maître d'Ouvrage / Exploitant
IGH	Non
IOP	Non
Description sommaire de l'établissement	L'établissement occupe la totalité du bâtiment Il est classé en ERP de type U de première catégorie. Situé rue Cognac-Jay à REIMS, il est accessible par plusieurs accès situés sur le site de l'hôpital. Isolement par rapport aux tiers : il est isolé des bâtiments tiers par une aire libre de plus de 8,00 m.

Il dispose de 3 façades accessibles desservies par une ou des voies engins, ou/et voies échelles ou/et espaces libres.

Description Structure / Enveloppe / Façade : structure en béton R90 et planchers en Béton armé REI 90.

Description cloisonnement intérieur - Cloisonnement traditionnel -

Compartiments CO25 / Patios non couverts / zones U10 :

> se conférer aux plans de sécurité et au zoning SSI

Desserte intérieure (Escaliers) : escaliers encoisonnés mis en surpression par défaut d'amenées d'air en partie basse.

Solution pour l'évacuation des personnes en situation d'handicap (GN8 applicable à l'ERP) :

> Dans les étages, plusieurs ZP permettant le transfert horizontal.

> Au RDC et Sous-sol 1, niveau des consultations : plusieurs compartiments permettant également le transfert horizontal.

> Il dispose des installations techniques suivantes :

· Installations de chauffage :

o Production de chaleur : Réseau de chaleur SOCCRAM - ENGIE alimentant une sous-station de puissance calorifique estimée égale à 9000 kW.

o autres à préciser

· Installations de ventilation : CTA conformes aux articles CH 32 à CH 40 et CTA spécifiques pour les CPI et les Blocs opératoires;

· Installations de réfrigération climatisation conditionnement d'air :

o Production de froid : Centrale de production d'eau glacée située au 1er sous-sol équipée de groupes frigorifiques et de bacs de stockage de glace. Les DRY de type adiabatique

seront situés en toiture du R+3. => Puissance frigorifique estimée 5200 kW

· Installations d'eau chaude sanitaire :

o Production de chaleur

· Installations de désenfumage : Moteurs de désenfumage mécanique installés soit dans des locaux spécifiques soit en toiture à l'extérieur.

Alimentation par le TGS secours par les groupes électrogènes du site du CHU.

· Installations électriques :

o Source(s) normale(s) :

§ Alimentation en haute tension : Boucle 13-200 composé comme suit :

• Une alimentation HTA issue du poste SOURCE « Ormes » dite « normale »,

• Une alimentation HTA issue du poste SOURCE « Murigny » dite « secours ».

§ (descriptif nb de postes de livraison ; livraison / transformation ; transformation ; position par rapport à l'ERP, puissance.. ...) :

Ce poste de livraison alimente deux postes « tête de boucle » qui assurent l'alimentation de la boucle moyenne tension du site.

Cette boucle moyenne tension est réalisée par un câble de type à isolement sec HN 33 S 23 de section 240 mm², distribue l'ensemble des postes de transformation (18 postes satellites), repartis dans les bâtiments du site, en coupure d'artère.

Chaque poste satellite est constitué de cellules à coupure dans le SF6 de marque Schneider Electric, composé de deux interrupteurs motorisés d'arrivée de la boucle et x cellule(s) de protection transformateur(s) et transformateur (s) HTA/BT.

o Source(s) de remplacement éventuelle(s) :

Le secours électrique est assuré par une station de secours électrique BT/HTA composée de 7 groupes électrogènes de 2 250 KVA, pour une capacité totale de 15 750 kVA.

Les deux postes « tête de boucle » sont alimentés également depuis le poste groupe électrogène.

Ces groupes électrogènes de remplacement/sécurité sont conformes à la norme NF E37-312 relative aux groupes de sécurité.

Le nouveau bâtiment de la phase 2, sera raccordé sur la boucle moyenne tension existante depuis le poste MEDECINE d'un côté et le poste ROTONDE d'un autre côté

§ Onduleur(s) de remplacement : Sans objet

§ Eclairage de sécurité dans les locaux à sommeil : Eclairage de sécurité par blocs autonomes

En cas de disparition de l'alimentation normal/remplacement, l'éclairage de sécurité est alimenté par une source de sécurité dont la durée assignée de fonctionnement doit être de 1 heure au moins.

o Source(s) de sécurité :

§ GE ou autre source de sécurité situé sur le site : Nombre : 7 et Puissance : 15 750 KVA

§ Eclairage de sécurité sur source centralisée constituée d'une batterie d'accumulateur (position de la source et du tableau de sécurité : Sans objet

o Installation(s) de sécurité : Décrites dans la notice de sécurité § 24 INSTALLATION ELECTRIQUE

- Les installations définies à l'article EL3.
- Le nouveau SSI du VTP SSI secondaire (SDI et CMSI).

- Les installations de sécurité seront dimensionnées pour reprendre l'ensemble des installations de sécurité de l'établissement dont les 2 ZF les plus

contraignants, y compris celles des zones déposées malades et cours logistiques en simultanées (risque de propagation verticale) .

- L'UAE (supervision dédiée au SSI A) (U44§1) est déjà au PCSI du site.

- L'armoire électrique dédiée aux équipements (lumière, PC, etc..) du PC secondaire (VTP SSI).

- D'autres installations nécessaires et liées à la poursuite de l'activité de l'hôpital

Liste des installations, mode de raccordement, tableau(x) de sécurité, éclairage de sécurité par BAES, ascenseur pouvant être utilisé en cas d'incendie.....)

o Local (ou locaux) de service électrique :

• Les locaux des deux pôles de distributions « prioritaire et non prioritaire » seront positionnés au sous-sol 2 du bâtiment.

• Le local qui abrite les postes dédiés aux groupes froids sera placé au sous-sol 1 du bâtiment, au plus près des machines groupes froids.

	- o Locaux à condition d'influence BE2 : LRM : §13.2 de la notice de sécurité PC40-03 - LRI : §13.2 de la notice de sécurité PC40-03 - o Autres spécificités : (descriptifs : par ex existence installations PV, IRVE....) : Installations photovoltaïques hors mission traité en phase 3 sur l'ouvrage · Moyens de secours : - o Hydrants privés - o RIA - o Colonnes sèches - o Systèmes d'extinction automatique - o Plans d'intervention et d'évacuation - o SSI de catégorie A associé à un EA de type 1 - o SDI : ECS - o Service de sécurité composé par le personnel de la phase 1.
Nature et étendue de la mission	SEI complète
Nature et étendue des vérifications	Ensemble de l'opération

CHU Rotonde	
Activité Principale	PE
Activité(s) Secondaire(s)	PU
Catégorie	Catégorie 5
Origine classement	Maître d'Ouvrage / Exploitant
IGH	Non
IOP	Non
Description sommaire de l'établissement	Le bâtiment Rotonde - Cour Carrée est un bâtiment historique du CHU : il est prévu réhabilité pendant la Phase 2 du Nouvel Hôpital.
Nature et étendue de la mission	SEI complète
Nature et étendue des vérifications	Ensemble de l'opération

3. DOCUMENTS REÇUS

Les documents examinés par QUALICONSULT dans le cadre de sa mission sont ceux figurant sur la liste établie par la Maîtrise d'œuvre dont copie est jointe en annexe.

4. DOCUMENTS À TRANSMETTRE À QUALICONSULT

4.1 Avant la signature des marchés

- Plans architecte modifiés, s'il y a lieu
- Descriptifs modifiés, s'il y a lieu

Et plus généralement tout document permettant à Qualiconsult d'avoir la connaissance complète du dossier soumis à son examen.

4.2 Pendant la phase travaux et jusqu'à l'établissement du rapport final de contrôle technique

Pendant la phase travaux, Qualiconsult doit se voir communiquer tout document graphique, fiche technique, rapport d'essai et autre justificatif lui permettant d'émettre ses avis. Ces documents doivent être adressés au plus tard 2 semaines avant exécution des ouvrages concernés.

5. REMARQUES PRÉLIMINAIRES

5.1 Avant la signature des marchés

Toute modification apportée au dossier de consultation des entreprises postérieurement à notre examen et avant signature des marchés, devra être portée à notre connaissance, pour avis.

La responsabilité de QUALICONSULT ne saurait être engagée au niveau de la conception du projet sur des éléments ou prestations modifiés sans son accord.

5.2 Après la signature des marchés

Tout changement par rapport aux documents de base ainsi que sur les matériaux prévus initialement, devra nous être signalé, de manière à ce que nous puissions donner notre avis sur les nouvelles dispositions.

Chaque entrepreneur est tenu d'effectuer un contrôle interne tel que prévu par la Loi 78-12 du 4 janvier 1978 et portant principalement sur la qualité des matériaux et leur mise en œuvre pendant les diverses phases d'exécution du chantier.

Les résultats de ces autocontrôles devront être communiqués à QUALICONSULT au fur et à mesure de l'avancement du chantier.

5.3 Emploi de Techniques Non Courantes

Le Maître d'œuvre et les entreprises doivent **systématiquement informer au préalable** QUALICONSULT de tout procédé relevant d'une **Technique Non Courante** qu'ils entendent prescrire ou mettre en œuvre (respectivement).

Les Techniques Non Courantes regroupent de manière générale les travaux non décrits par des textes officiels, ou relevant :

- de Règles Professionnelles non acceptées par la C2P ;
- d'un Avis Technique (ATec) ou de Document Technique d'Application (DTA) faisant l'objet d'une mise en observation par la C2P ;
- d'une Enquête de Technique Nouvelle (ETN) ou d'un avis de faisabilité (« avis de chantier ») ;
- d'un Pass'Innovation ;
- d'un ATE non complété par un DTA ;
- d'aucune évaluation technique.

QUALICONSULT rappelle qu'une évaluation d'aptitude à l'emploi du procédé prévu est nécessaire afin de constituer un référentiel nous permettant d'exercer notre mission de contrôle technique construction consistant à vérifier la compatibilité de l'emploi de tels procédés avec la mise en œuvre prévue pour l'opération. Cette évaluation ne relève pas de la mission de contrôle technique qui a été confiée à QUALICONSULT. A défaut de transmission de cette évaluation avant l'exécution des travaux, QUALICONSULT serait dans l'obligation d'émettre un avis Défavorable sur l'ouvrage employant ce procédé.

En tout état de cause l'emploi de procédé relevant de Techniques Non Courantes devra faire l'objet d'une déclaration préalable auprès de l'ensemble des assureurs de l'opération (DO, RCD des constructeurs,...) ainsi que celui du Maître d'Ouvrage; ces derniers pourront assujettir leur accord à des conditions spéciales de souscriptions d'assurance.

5.4 Avant la fin des travaux (en cas de mission « PV »)

Les entreprises devront procéder aux vérifications finales avant réception sur les installations techniques du bâtiment pour s'assurer de leur bon fonctionnement dans les conditions normales d'utilisation selon les modèles des attestations d'essais de fonctionnement édités par l'Agence Qualité Construction (AQC). Dans le cadre de notre mission PV, les entreprises concernées devront nous adresser leurs attestations d'essais de fonctionnement selon le modèle disponible sur le site internet de l'AQC.

Les installations potentiellement concernées sont les suivantes :

- les installations électriques de logements ou de services généraux ;
- les réseaux d'eau intérieure aux bâtiments ;
- les évacuations d'eau intérieures et extérieures aux bâtiments ;
- les portiers électroniques ;
- la ventilation mécanique contrôlée simple flux et double flux ;
- les installations de chauffage ;
- les portes et portails automatiques pour véhicules et piétons ;
- les protections solaires mobiles motorisées ;
- les volets motorisés, battants, coulissants et roulants ;
- production et distribution de l'eau chaude sanitaire ;
- réseaux de communication VDI.

A défaut d'un modèle disponible, les anciens "PV COPREC" (publiés par le document technique COPREC CONSTRUCTION n°1 d'octobre 1998, Moniteur du 06/11/1998, cahier spécial n°4954) seront recevables dans le cadre de la présente mission pour les installations suivantes :

- les ascenseurs, ascenseurs de charge ;
- les escaliers mécaniques, trottoirs roulants ;
- les réseaux de distribution collective de radiodiffusion ;
- le conditionnement d'air ;
- les fluides médicaux.

5.5 Limite de mission

- Le présent rapport ne traite que de la ou des mission(s) de contrôle technique souscrite(s) par le Maître de l'Ouvrage et entrant dans le champ d'application de la norme NF P 03-100
- A contrario, il ne traite pas d'autres missions non visées par la norme telles que :
 - la vérification des installations électriques avant mise sous tension en vue de la délivrance de l'attestation de conformité par le CONSUEL ;
 - la vérification initiale des installations électriques imposée par décret du Ministère du Travail ;
 - toute mission de vérification exhaustive donnant lieu à attestation finale ;
 - toute mission d'audit ou de diagnostic
- Si le Maître de l'Ouvrage a souscrit une ou plusieurs des missions précédentes avec le GROUPE QUALICONSULT, c'est au titre de contrats distincts de celui de contrôle technique.

5.6 Diffusion des documents produits par QUALICONSULT

- Le présent rapport est adressé au Maître de l'Ouvrage par email ainsi qu'aux destinataires en copie (voir renseignements généraux).
- Les avis de la phase exécution seront adressés par mail à l'ensemble des destinataires. Nota : il appartient au Maître d'Ouvrage de transmettre copie de ces avis aux intervenants qui ne nous auraient pas communiqué d'adresse mail.
- Le rapport final sera diffusé de la même manière que le rapport initial.

6. NATURE ET PRÉSENTATION DES AVIS

Les avis de QUALICONCONSULT sont présentés sous forme de tableaux comportant 3 colonnes :

Corps d'état		
Identification du point de contrôle	Libellé de l'avis	Référence du(es) document(s) examiné(s)

6.1 Avis favorables dans le cadre de la mission de QUALICONCONSULT

A l'exception de ceux relatifs au § 6.2 ci-après, les avis de QUALICONCONSULT sur les documents répertoriés au chapitre 3 sont FAVORABLES.

6.2 Avis suspendus ou défavorables

Le cas échéant :

- Les avis défavorables sont explicités au chapitre 7.
- Les avis suspendus au sens de l'article 4.2.8 de la NF P 03-100 sur les documents répertoriés au chapitre 3 sont explicités au chapitre 8 du présent rapport.

6.3 Formulation des avis

La signification des abréviations utilisées est précisée ci-après :

F : Avis Favorable

Les dispositions prévues dans les documents examinés n'appellent pas de remarque. Cet avis, formulé dans la limite des précisions fournies par ces documents, pourra être confirmé ou infirmé en fonction des éléments remis lors des phases ultérieures.

S : Avis Suspendu

Les dispositions prévues dans les documents examinés sont insuffisamment définies. Il y aura lieu de fournir les précisions complémentaires demandées dans des délais compatibles avec la réalisation des travaux, faute de quoi cet avis deviendra défavorable.

D : Avis Défavorable

Les dispositions prévues dans les documents examinés présentent un risque anormal vis-à-vis de la pérennité de l'ouvrage ou sont incompatibles avec les référentiels concernés (Règles de l'art, règles de calculs, DTU, normes)

SO : Sans Objet

Les dispositions techniques citées dans le référentiel d'examen ne rentrent pas dans le cadre du projet examiné.

Cet avis est notamment formulé en sécurité des personnes, pour les réaménagements de bâtiments existants pour les parties de l'établissement non modifiées par les travaux

HM : Hors Mission

L'examen des dispositions prévues dans les documents ne relève pas des missions qui nous ont été confiées. Cet examen peut, le cas échéant, faire l'objet de prestations complémentaires.

6.4 Commentaires « QC+ »

Dans l'exercice de son rôle de conseil au Maître de l'Ouvrage, QUALICONSULT peut émettre des commentaires n'entrant pas dans le cadre des avis suspendus ou défavorables : ces commentaires ont pour objet d'éclairer ce dernier sur des thèmes tels que :

- l'optimisation du projet ;
- d'éventuelles sujétions de mise en œuvre ;
- d'éventuels aléas susceptibles de survenir en cours d'exploitation ;
- et plus généralement toute piste d'amélioration ou de meilleure adéquation du projet au programme.

7. RÉCAPITULATIF DES AVIS DÉFAVORABLES

NEANT

8. RÉCAPITULATIF DES AVIS SUSPENDUS

Architecte

LIBELLE POINT DE CONTROLE	LIBELLE D'AVIS SUSPENDU	REFERENCE
ACCESSIBILITÉ HANDICAPÉS ERP		
00- Avis de la commission d'accessibilité	- L'avis de la commission d'accessibilité en date du 20/06/2024 nous a été communiqué : => Il existe des prescriptions et recommandations qu'il y aura lieu de prendre en considération.	Notice d'accessibilité
01- Cheminements extérieurs	- Préciser, sur les plans, la bande de guidage depuis les places PMR jusqu'à l'accueil : les bandes devront être conformes à l'annexe 6. => Réponse de la maîtrise d'œuvre : "Cette prescription est indiquée sur le PC 39-7 qui est joint au DCE et sera ajoutée sur le plan masse. Les bandes de guidage PMR sont décrites dans le CCTP VRD (paragraphe 4.7.4)." - Les plots et bornes devront respecter un contraste visuel par rapport à l'environnement. => Réponse de la maîtrise d'œuvre : " Sera pris en compte au CCTP SERRURIE du DCE indice 1 " - Accès à l'établissement : le repérage sur vitrages par bandes adhésives se situe entre 1,50 m et 1,60 m mais également entre 0,90 m et 1,10 m. => Réponse de la maîtrise d'œuvre : " La remarque est prise en compte en phase DCE au CCTP Men. extérieures pour tous les vitrages des ensembles menuisés d'accès au bâtiment. "	Plans Architectes
02- Banques d'accueil	- Les différentes banques d'accueil devront faire l'objet d'un plan d'exécution qui nous sera communiqué par l'entreprise adjudicataire du présent lot. - Le système de transmission par induction magnétique devra respecter les dispositions de l'annexe 9 (norme NF EN 60118-4) => Réponse de l'équipe de maîtrise d'œuvre : " Prise en compte au CCTP CFA "	Plans Architectes
03- Circulations horizontales	- La finition des poteaux de structure devra être contrastée visuellement par rapport à l'environnement. => Réponse de l'équipe de maîtrise d'œuvre : " Prise en compte au CCTP Peinture (indice 1) art. 2.3.1 "	Plans Architectes
04- Circulations verticales intérieures	L'ensemble des escaliers utilisés en temps normal (hors issues de secours) devront répondre à la réglementation : - Nez de marches contrastés et antidérapant. => Réponse de la maîtrise d'œuvre : " Prise en compte au CCTP Peinture (indice 1) art. 2.7.6 et art 2.5 du lot rev. de sols souples. Sera pris en compte pour les RSD (pierre) des escaliers publics, représentés en détail (6700-35) " - Bandes podotactiles installées en haut de l'escalier mais également sur tous les paliers intermédiaires. => Réponse de la maîtrise d'œuvre : " Prise en compte au CCTP rev. de sols souples art. 2.5 " - Première et dernière marches de la volée contrastée visuellement. => Réponse de la maîtrise d'œuvre : " Prise en compte au CCTP Peinture (indice 1) art. 2.7.6 " - Mains courantes continues sur les paliers intermédiaires et dépassant d'une marche à chaque palier. => Réponse de la maîtrise d'œuvre : " Prise en compte au CCTP Métallerie à tous les articles concernant les mains courantes " - Veiller au repérage des niveaux. => Réponse de la maîtrise d'œuvre : " Prise en compte au CCTP Peinture (indice 1) art. 2.3.1 "	Plans Architectes
05- Portes et sas	- Une attention toute particulière sera apportée à la position des poignées par rapport aux angles rentrant éventuels. Cela vaut pour toutes les chambres accessibles au public. => Réponse de la maîtrise d'œuvre : " Prise en compte au CCTP men. intérieur (indice 1) art. 2.1.12.5 "	Plans Architectes

LIBELLE POINT DE CONTROLE	LIBELLE D'AVIS SUSPENDU	REFERENCE
	- Les portes et leur encadrement ainsi que leur dispositif d'ouverture présenteront un contraste visuel par rapport à l'environnement. => Réponse de la maîtrise d'œuvre : " Sera pris en compte dans le cadre de la mission Design Intérieur "	
06- Sanitaires Patients et sanitaires publics	- Conformément aux plans, la totalité des WC PMR Public devront comporter un lavabo : lave main à exclure. - Pour le transfert latéral, nous avons bien pris note la présence de WC rallongés quand la position de la chasse d'eau l'impose. - Pour les sanitaires publics, la barre oblique est obligatoire. - Les plans de détails transmis à la commission d'accessibilité en phase PC seront absolument respectés. => Réponse de la maîtrise d'œuvre : " dispositions prises en compte "	Plans Architectes
07- Chambres : locaux à sommeil et ambulatoire	- Nombre de chambres PMR par service : Pas de remarque dans le rapport de la commission d'accessibilité. - Chambres PMR avec sas : dessiner le rond de 150 cm à l'intérieur du sas. => Réponse de la maîtrise d'œuvre : " Les chambres spécifiques avec SAS (dont l'accès bien qu'ouvert au public sera restreint compte-tenu du risque infectieux et de la spécificité des patients traités) / aucune sortie du patient en autonomie ou visite non accompagnée ne sera permise sans la présence du personnel soignant " ==> Dispositions à confirmer par la maîtrise d'ouvrage pour prise en compte... - Etage 3 / Unité Hématologie : Préciser sur le plan Architecte que la chambre Obèse sera également une chambre PMR, pour avoir les 2 chambres PMR requises. => Réponse de la maîtrise d'œuvre : " Le nb de Chambres adaptées PMR est conforme à la notice descriptive d'accessibilité PC "validée" par la commission - Etage 3 /Unité Hématologie/17chambres dont 1 adaptée PMR pour 1 seule requise - Cette chambre obèse n'est pas strictement adaptée PMR (profondeur de l'espace latéral/cuvette WC) et n'a pas à être ajoutée au décompte- (NOTA 1 : 17.1 Règle nombre de chambres adaptées : 1 si pas plus de 20 chambres, 2 si pas plus de 50 chambres et 1 supplémentaire par tranche ou fraction de 50 chambres supplémentaire au-delà de 50) ==> Réponse acceptable compte tenu du retour du PC sans remarque sur ce point - Dialyse CPI : définir les dispositions adoptées pour les PMR => Réponse de la maîtrise d'œuvre : " Les patients sont toujours accompagnés - le MOA précise que les patients en dialyse ne peuvent se déplacer pendant leur traitement; en cas de besoin, le personnel amène un bassin Les 2 boxes PMR sont réservés aux patients avec un handicap lourd (Rail lève-malade prévu). " ==> Réponse acceptable compte tenu du retour du PC sans remarque sur ce point ... - Etage 1 / Unité 2 OPH / ORL : Préciser sur le plan Architecte que la chambre Obèse sera également une chambre PMR pour avoir les 2 chambres PMR requises. => Réponse de la maîtrise d'œuvre : " Le nb de Chambres adaptées PMR est conforme à la notice descriptive d'accessibilité PC "validée" par la commission - Etage 1 /Unité OPH/ORL/20 chambres dont 1 adaptée PMR pour 1 seule requise - Cette chambre obèse n'est pas strictement adaptée PMR (profondeur de l'espace latéral/cuvette WC) et n'a pas à être ajoutée au décompte- ==> Réponse acceptable compte tenu du retour du PC sans remarque sur ce point ... Nota bene : - Douches et cabines PMR : un espace de manœuvre de diamètre 150 cm est prévue et un siège amovible avec transfert	Plans Architectes

LIBELLE POINT DE CONTROLE	LIBELLE D'AVIS SUSPENDU	REFERENCE
	latéral ad hoc.	
ACOUSTIQUE AUTRES		
01- Isolement de façades	Règlementation applicable : arrêté du 23 juillet 2013 modifiant l'arrêté du 30 mai 1996. => la notice acoustique définit clairement les isollements de façade en page 34/83 : ces dispositions devront être scrupuleusement respectées par les entreprises adjudicataires des lots Façades qui devront fournir des procès verbaux justifiant des objectifs à atteindre. ==> Réponse de l'équipe de maîtrise d'œuvre : " Les prescriptions acoustiques sont intégrées aux CCTP "	Notice Acoustique
02- règlement applicable à l'intérieur	L'Arrêté du 25 avril 2003 est applicable au bâtiment : => Les différentes dispositions énoncées dans la notice acoustique n'appellent pas de remarque de notre part. Elles devront impérativement être reprises dans chaque CCTP des différents lots afin d'être intégrées par les entreprises dans leur offre. => L'ensemble des dispositions prévues dans les CCTP et mis en oeuvre par les entreprises devra être justifié par des procès verbaux acoustiques réalisés en laboratoire. ==> Le plan de repérage n° "REI_DCE_TYS_REP_TB_TZ_TN_ACO_005" sera à respecter par l'entreprise générale et ses partenaires. NB* : le bruit émis par l'établissement pour le voisinage ne rentre pas dans la mission confiée à Qualiconsult.	Notice acoustique
ENVIRONNEMENT / ICPE		
Pôle Energie	Le pôle Energie est classé ICPE : Rubrique 2925. => Le dossier ICPE nous sera communiqué ainsi que les avis de la DREAL pour prise en compte en phase Chantier.	Notice de sécurité
FONCTIONNEMENT		
01- Descentes d'eaux pluviales	- Dans le cadre de la mission F confiée, l'ensemble des EEP, DEP feront l'objet d'une note de calculs en fonction des DTU et règles de l'art : cette note de calculs nous sera transmise pour avis. ==> Réponse Maîtrise d'oeuvre : cette note de calculs sera transmise en phase Travaux.	CCTP Etanchéité
02- Réseaux d'eau froide, d'eau glacée	Dans le cadre de la mission F confiée, l'ensemble des réseaux feront l'objet d'une note de calculs en fonction des DTU et règles de l'art : cette note de calculs nous sera transmise pour avis ==> Réponse Maîtrise d'oeuvre : cette note de calculs sera transmise en phase Travaux.	CCTP Plomberie
03- Réseaux CTA	Dans le cadre de la mission F confiée, l'ensemble des réseaux CVC et CTA feront l'objet d'un dimensionnement : cette étude nous sera communiquée pour avis. ==> Réponse Maîtrise d'oeuvre : cette note de calculs sera transmise en phase Travaux.	CCTP CVCD
03- Réseaux enterrés (EU et EP)	- Les notes de calculs de dimensionnement des réseaux nous seront communiqués en fonction des débits réglementaires requis, des sections nominales et des pentes retenues.	CCTP CE n°601 - Voirie et Réseaux enterrés
HYS		
01- Débits d'air neuf	Nous préciser les débits d'air neuf hygiénique sur les plans de ventilation. => Réponse de la maîtrise d'oeuvre : " La remarque sera prise en compte en phase exécution "	CCTP CVCD
02- ECS/BECS	La note de calcul de dimensionnement du bouclage ECS et des températures de boucles seront à nous communiquer. => Réponse de la maîtrise d'oeuvre : " La remarque sera prise en compte en phase exécution " Nous rappelons qu'il convient de respecter les dispositions de l'Arrêté du 23/06/1978 §36 et l'annexe technique circulaire 2007-126 du 03/04/2007 concernant la protection contre les risques de légionelles.	CCTP Plomberie
SÉCURITÉ INCENDIE ERP		
01- Classement de l'établissement	Le CHU phase 2 est un ERP de la 1ère catégorie pouvant recevoir 2918 personnes (public + personnel). Le PC n°051 454 24K0083 a reçu un avis favorable de la	Plans de sécurité + notice de sécurité

LIBELLE POINT DE CONTROLE	LIBELLE D'AVIS SUSPENDU	REFERENCE
	commission de sécurité, assorti de prescriptions qu'il y aura lieu de prendre en compte. En revanche, le procès verbal de validation des différentes dérogations demandées dans la notice de sécurité ne nous a pas été communiqué. Le niveau d'arrivée des escaliers est situé au RdC sauf l'escalier 9 qui débouchera au sous-sol_1. La ventilation basse de cet escalier 9 sera prise sur le hall considéré par la commission de sécurité comme largement ventilé.	
02- Accessibilité des façades aux engins de secours	- Compte tenu du classement de l'établissement, 3 façades sont exigibles. => Pour faire suite à la réunion de travail avec le commandant CHARPENTIER en date du 22 octobre 2024, la notice de sécurité devra être ré-écrite pour expliquer les largeurs des voies. Nous avons bien pris note de la réponse suivante : " Les largeurs de voies sont indiquées sur le plan masse et un camion de pompiers avec échelle déployée est représenté sur la façade ouest. Conformément au mail de la MOE du 13/12/2024 transmis à QUALICONSULT, concernant les données d'entrées à prendre en compte, la catégorie d'utilisation de la voie pompier ""échelle"" est de catégorie G, conformément à l'EUROCODE 1-1. Par conséquent, la note technique Réf REI_PRO_EDE_NT_UR_S1_001_03 et ses conclusions concernant la portance de la dalle du secteur de l'imagerie (IRM) des Urgences devient caduque. Donc la portance de la dalle existant est suffisante pour prendre en charge le camion pompier échelle."	Notice de sécurité
03- Isolement par rapport aux bâtiments tiers	- Tous les tiers en vis-à-vis sont situés à plus de 8,00 m des façades du CHU Phase 2. - En référence à CO10, des communications sont prévues vers le bâtiment Alix de Champagne aux sous-sols 1 et 2 par des sas EI120 conformes au CO10§1, vers l'Odontologie au sous-sol 2 par une galerie de liaison U15 mais désenfumée conformément à DF6, vers le bâtiment des Urgences au sous-sol 1 par une galerie CO 10 §2 , et vers la Rotonde au RdC. > Pour les 2 liaisons " désenfumables " en référence au CO 10 §2 le principe de balayage reste à définir. => Réponse de l'équipe de maîtrise d'œuvre : " Le désenfumage se fait au moyen de 2 châssis opposés manœuvrables " ==> En phase travaux, ces dispositions de principe seront affinées par l'entreprise générale.	Plans de sécurité
04- Structures	- La stabilité au feu des structures n'est pas précisée au CCTP Gros-œuvre : à modifier. => Nous rappelons qu'en partie courante la stabilité au feu des structures devra être de R 90 et les planchers REI 90. ==> Pour les locaux à risques importants, la stabilité au feu des structures devra être E120 et les planchers REI120. ==> Pour les blocs Opératoires (CPI U10 § 4a) les stabilités des structures devront être E 120 jusqu'en fondations et les planchers REI120, y compris pour les locaux techniques situés en terrasse. ==> Nous rappelons également que certains locaux techniques en terrasse seront protégés REI 120 pour protection particulière relative à l'Hélistation. (Cf Notice de sécurité) - Les structures métalliques sont protégées par peinture intumescente : => Façade Ouest : CCTP => " Peinture intumescente SF1h sur toutes les structures avec finition " : nous rappelons que la notice de sécurité prévoit une stabilité E 90, qui correspond à la stabilité du bâtiment. => Réponse de l'équipe de maîtrise d'œuvre : " Le CCTP du lot GOE sera indicé pour préciser cette disposition concernant la stabilité au feu de la structure avant le lancement de la consultation des entreprises. "	Plans de sécurité + notice de sécurité
05- Couvertures / Etanchéité	- Nous rappelons que dans certains cas identifiés, la distance entre le bâtiment tiers et le bâtiment NH2 est comprise entre 8,00 m et 12,00 m : > Les procédés utilisés dans ce cas, devront être classés Broof, t3. => Réponse de l'équipe de Maîtrise d'œuvre : " Le produit	- Notice de sécurité + CCTP

LIBELLE POINT DE CONTROLE	LIBELLE D'AVIS SUSPENDU	REFERENCE
06- Façades générales et des Atriums.	prescrit correspond à cette exigence, nous ajoutons toutefois à l'article 2.1.6.6 CCTP 201 « avec adjuvants ignifuges permettant d'obtenir un classement au feu extérieur BROOF(t3) » - La Façade Ouest fait l'objet d'une dérogation car vide d'air ventilé non recoupé : avis favorable de la commission de sécurité obtenu sur la dérogation n°4 (procès verbal du SDIS) - La règle du C+D s'applique à l'ensemble des façades : Pour toutes les façades, une note de calculs de masse combustible devra nous être communiquée dans le cas où le C+D est identifié inférieur 1,30 m. (type d'isolants bisosourcés en variante du CCTP " Revêtements de façade" Pour rappel : notice de sécurité de 1,30 m pour la façade Ouest. Masse combustible du bardage bois évaluée à 214 MJ/m². => Réponse de l'équipe de maîtrise d'œuvre : " Le C+D est supérieur à 1,30m " => Nous prenons bonne note que sur l'ensemble du projet le C+D sera supérieur à 1,30 m - L'application de l'IT249 est également obligatoire : recoupement des bardages ventilés et barrière M0 pour les enduits sur isolants. => Réponse de l'équipe de maîtrise d'œuvre : " Pris en compte (indice 1) "	- Plans de sécurité.
07- Atriums	- La dimension des Atrium respecte l'IT263. - En revanche, des verrières ont été implantées en plancher haut du sous-sol 2 dans des locaux à risques importants : 3 verrières en patio 6 et 2 verrières en patio 3 > L'avis de la commission de sécurité devra être demandé sur ce point précis > Ces verrières seront a minima PF 1/2 h. => Nous prenons bonne note de la réponse de l'équipe de Maîtrise d'œuvre : " Il est prévu des verrières fixes, en verre feuilleté EI30 (LRM) et EI60 dans le cas de la gare à chariot du S2 (LRI) "	- Notice de sécurité
08.1 Cloisonnement	- Plan de sécurité Niveau 2 : en liaison au zoning SSI les locaux techniques Atelier / Osmoseur/ Stockage ne font pas partie du CPI mais de la ZC 37. => Nous prenons bonne note de la réponse de l'équipe de maîtrise d'œuvre : " Le zoning du plan de sécurité est maintenu. Les dispositions techniques réglementaires de la ZC35 (Protection feu des Gaines traitement d'air, asservissement SSI, ..) seront respectées conformément à l'article U10§4b, conformément aux plans de Sécurité. => Nous avons également noté que le zoning SSI est corrélé par rapport au plan de sécurité. - Au R-1, l'arsenal local à risque moyen a une porte en limite de CPI (ZC 104/ ZC 112) => la porte devra être CF 1 heure. => Nous prenons bonne note de la réponse de l'équipe de maîtrise d'œuvre : " La remarque est prise en compte dans le DCE " - Au R-1, ZC 103, la porte coulissante referme la cellule CO24 => il y a incompatibilité avec la porte automatique et le degré PF 1/2 h requis ! Il en est de même au Siège des Equipes au sous-sol 1. => Nous prenons bonne note de la réponse de l'équipe de maîtrise d'œuvre : " Les 2 portes en questions réduites à 120cm de passage libre ont été doublées d'une porte battante E30-C- Il est précisé que l'effectif maximal de chaque cellule est inférieur à 19 personnes)." - Les cloisons vitrées en limite de ZC devront être EI60 pour respecter l'article U10. Le châssis vitrés situés en limite des locaux à risques importants devront être EI 120 (CF 2 heures) => Etage 3, châssis sur stockage propre ZC 50. - Quant on délimite précisément les ZC du zoning SSI, certaines gaines techniques de salle de bain des chambres sont en limite de ZC <=> procès verbal EI 60 de la gaine technique devra être produit. => Réponse de l'équipe de Maîtrise d'œuvre : "Il est prévu un ""Bâti-support pour paroi coupe-feu autoportant à chasse direct sans réservoir dédié aux cuvettes sans bride""; ""Coupe-feu CF	Plans de sécurité et plans Architectes

LIBELLE POINT DE CONTROLE	LIBELLE D'AVIS SUSPENDU	REFERENCE
	60 min - EI60. "" . selon CCTP Plomberie >> La paroi CF est donc celle derrière la cuvette permettant de s'affranchir du degré feu sur la façade de gaine. SICC 10.02.25 : Ok sur justification du PV" => Cette disposition devra être prise en compte par l'entreprise adjudicataire du lot Plomberie. - A RdC, des châssis vitrés sont en limite de compartiment CO25 ils devront être EI90 et ne pourront être ouvrants (Cf Accueil de la Maison médicale), dito au sous-sol 1 pour la salle Doppler (ZC 106). Il en est de même pour le compartiments à surveillance particulière du niveau 1 - ZC20 : Châssis vitré du poste de surveillance devra être EI90 (recoupement du compartiment : article CO25) => Réponse de l'équipe de Maîtrise d'œuvre : " La remarque est prise en compte en phase DCE- art. 2.6 (lot men .int.) et art. 2.1 lot porte automatique. " - De même, en sous-sol 1, certains châssis vitrés sont en limites de zones de surface inférieure à 300 m² (CO24) => châssis à prévoir EI 60. => Réponse de l'équipe de Maîtrise d'œuvre : " La remarque est prise en compte en phase DCE- art. 2.6 (lot men .int.) - Pour les parties centrales traitées en CO24 (Bureau paysager des Aumoniers / sous sol 1 par exemple) les châssis formant cloisons devront être CF 1 h sur circulation ou E30 avec une allège d' 1,00 m.. => Réponse de l'équipe de Maîtrise d'œuvre : " Ces châssis sont prévus CF1h "	
08.2- Portes automatiques	> Nous rappelons que les portes automatiques devront toutes relever du CO48 du règlement de sécurité avec ouverture par énergie intrinsèque en cas de coupure de courant et asservissement à un DM vert. => Nous rappelons également que le CO48 §3 a) est incompatible avec des portes résistantes au feu. => La maîtrise d'œuvre précise : " P.M. - fait l'objet d'une nota important au CCTP lot 510 (article 2.2)." ==> Le § 2.2 n'existe pas au CCTP Lot 510 et la description du § 2.1.6 est incompatible avec l'article CO48.	CCTP Lot 510 " Portes automatiques intérieures "
08.3- Portes / menuiseries bois / Châssis vitrés	- Au niveau 4, repérer les portes résistantes au feu : Porte rangement Brancardier à prévoir EI30 et les portes des CTA E30 dans les CPI Bloc opératoires. => Nous prenons bonne note de la réponse de l'équipe de maîtrise d'œuvre : " La porte du E4.L.BRC.01 est modifiée en EI 30 et les locaux E4.Z.LTE.12 - E4.Z.LTE.10 en E30. " - Au niveau 1, les portes en va-et-vient en limite des compartiments CO25 doivent être E90. (Neurologie USINV) => Nous prenons bonne note de la réponse de l'équipe de maîtrise d'œuvre : " "Concerant le CF : La remarque est prise en compte en phase DCE dans le tableau des blocs portes. " - Pour les châssis vitrés, pour relever du CO24 §4b et être E30, les châssis vitrés doivent être posés sur une allège résistante au feu d' 1,00 m au moins sinon, ils sont considérés comme des cloisons. => Nous prenons bonne note de la réponse de l'équipe de maîtrise d'œuvre : " Allège : voir plans coupe architecte. Matériaux allège en cloisons CF prévu au CCTP lot cloisons. " -Tous les châssis vitrés installés dans les cloisons en limites des LRI (locaux à risques importants), des LRM (locaux à risques moyens), des compartiments CO25, des ZC (zones de compartimentage du CCF SSI) devront avoir la même résistance au feu que la dite cloison. => Nous prenons bonne note de la réponse de l'équipe de maîtrise d'œuvre : " La remarque est prise en compte en phase DCE (indice 1) - art. 2.6 (lot men .int.) et art. 2.1 lot porte automatique. "	Tableaux de portes / tableaux de châssis
09- Locaux à risques particuliers	Les locaux à risques particuliers sont répertoriés dans les plans de sécurité :	Plans de sécurité

LIBELLE POINT DE CONTROLE	LIBELLE D'AVIS SUSPENDU	REFERENCE
	- Locaux à risques moyens : parois et plancher haut coupe-feu 1 h et portes coupe-feu 1/2 heure avec ferme porte => Réponse de la maîtrise d'œuvre : " Remarque prise en compte en phase DCE dans le tableau des blocs-portes (porte CF pour les locaux à risques) " ==> Remarque générique pour l'entreprise adjudicataire du lot Menuiseries intérieures. - Locaux à risques importants : parois et plancher haut coupe-feu 2 h et portes coupe-feu 1 heure avec ferme porte ouvrant dans le sens de l'évacuation, sas obligatoire si la porte donne sur une circulation ouverte au public. ==> Remarque générique pour l'entreprise adjudicataire du lot Menuiseries intérieures. - Locaux à risques moyens [local gestion tenues sales / local distribution Tenues propres / Stockage Tampon Linge] : rideaux coupe-feu prévus sur les plans de sécurité à reporter sur les plans Architectes. => Réponse de la maîtrise d'œuvre : " Les rideaux sont annotés pour une meilleure lisibilité sur les plans DCE. - Le local CTA CPI Ophtalmo au sous-sol 2 fait partie de la ZC 112 : la porte en limite de ZC doit être EI60 car elle appartient à une ZC du sous-sol 1. - Les châssis vitrés en limite des locaux à risques moyens devront être EI60 (Bureau MDS/T2A S2.L.PUI.21 par exemple) => le PF 1/2h sur allège de l'article CO24 n'est pas applicable aux locaux à risques particuliers. - Dans la zone Blocs Opératoires, des précisions sont à apporter sur la porte battante automatique qui devra également être coupe-feu 1/2 h sur le local Stockage Implants classé à risques moyens. => Nous avons pris note que la porte automatique coulissante est prévue doublée par une porte battante CF 1/2 heure.	
10.0- Désenfumage mécanique sous-sol 1 et sous-sol 2	=> Sous-sol 1 - ZF104 : VED 18 > 2 amenées d'air sur circulation VED18 14400 m3/h et non 7200 m3/h => Réponse de l'équipe de maîtrise d'œuvre : " La MOE confirme la prise en compte de l'Avis afin de corriger les calculs et les plans de désenfumage concernant la ZF104 (VED18). ==> Dispositions prises en compte dans le plan de désenfumage phase DCE - ZF 105 : ne peut être considérée comme un local. 7200 m3/h par balayage => Réponse de l'équipe de maîtrise d'œuvre : " Il est prévu de désenfumer la ZF105 comme une circulation, avec un débit de 7200m3/h par circulation (AND40/VED12 et AND08/VED12). Le débit d'extraction de VED12 sera de 14.400m3/h. " ==> Réponse non totalement prise en compte : l'AND40 n'a pas un tracé rectiligne : la distance jusqu'à VED12 est supérieure à 10,00 m. - ZF 106 : Mettre en adéquation les plans de désenfumage avec les plans de sécurité / distance entre portes et bouches > 5,00 m / balayage de l'attente pour exploration non pris en compte => ajouter débit à l'air neuf et à l'extraction. => Réponse de l'équipe de maîtrise d'œuvre : " La remarque est prise en compte en phase DCE " ==> Le plan de désenfumage ne répond pas à la demande : La distance entre l'AND en façade et le VED11 SS4 est supérieure à 10 m (tracé non rectiligne) ; de plus AND alimente 2 balayages la surface libre doit être multipliée par 2 => S = 80 dm². La VED 11 SS4 prend également 2 balayages => débit d'extraction à multiplier par 2 => 14 400 m3/h. - ZF107 : Consultation Neuro : une partie peut être prise en local (Attente patients) l'autre partie en circulation / débit x2 par bouches.	Plans de désenfumage

LIBELLE POINT DE CONTROLE	LIBELLE D'AVIS SUSPENDU	REFERENCE
	=> Réponse de l'équipe de maîtrise d'œuvre : " La remarque est prise en compte en phase DCE. " ==> Dispositions prises en compte sur le plan DCE (ZC 107 modifiée sur le plan de sécurité et le zoning SSI) - ZF 108 : Douleur Anesthésie / débits AN et air extrait à multiplier par 2 car 2 balayages. => Réponse de l'équipe de maîtrise d'œuvre : " Nous ne comprenons pas la remarque. Il est prévu 1 air neuf par extraction (AND07/VED01 et AND09/VED04)." ==> Remarque non prise en compte : comme il n'existe pas de porte de séparation, l'AND07 alimente les 2 extractions VED 01 et VED 04 et il en est de même pour l'AND09 qui alimente 2 extractions VED 01 et VED 04 : chaque extraction reprend donc 2 balayages (Cf IT246) donc chaque extraction doit avoir un débit de 14400 m3/h et chaque amenée d'air doit avoir 80dm². ZF 102 - Malades couchés : demande du SDIS à calculer en 12 Volume /h => Réponse de l'équipe de maîtrise d'œuvre : " La remarque est prise en compte en phase DCE " ==> Total des extractions sur plan de désenfumage DCE : 3x18 500 + 7200 = 62 700 m3/h. ==> Il reste à préciser les amenées d'air frais qui seront forcément automatiques (ouverture asservie à la mise en route du désenfumage). ZF 109 - VED50 - § 6.2 de l'IT246 sur un même niveau les débits extrait doivent être cumulés dans les circulations / Extraction 14 400 m3/h => Réponse de l'équipe de maîtrise d'œuvre : " La remarque est prise en compte en phase DCE " ==> Disposition prise en compte sur le débit total d'extraction VED50 égal à 14 400 m3/h ZF 109 - VED 47 Mettre en adéquation les plans de désenfumage avec les plans de sécurité : éviter les parties complètes de circulation non balayées. => Réponse de l'équipe de maîtrise d'œuvre : " La remarque est prise en compte en phase DCE, concernant l'adéquation des plans désenfumage avec le plan de sécurité. Mais nous ne comprenons pas la remarque concernant le balayage." ==> Dispositions prises en compte sur le plan de désenfumage. ZF 110 - VED 23 : Se conférer à l'IT246 : à désenfumer comme une circulation / VED 20 > 2 airs neufs => débit extrait à doubler. => Réponse de l'équipe de maîtrise d'œuvre : " La remarque est prise en compte en phase DCE, concernant le VED23. Mais nous ne comprenons pas la remarque concernant le VED20, il est prévu 1 air neuf. " ==> Dispositions non prises en compte : AND10 alimente VED 20 SS1 03 et VED 20 SS1 02 / 2 balayages imposent une section de 80 dm² (ou alors mettre des portes de recoupement) VED20 SS1 03 est alimenté par 2 balayages AND10 et AND27 : le débit d'extraction doit être de 14 400 m3/h pour VED20 SS1 03 (ou alors prévoir des portes de recoupement) => Sous-sol 2 : - Local Maintenance Chariots : Mettre en adéquation le plan de désenfumage par rapport aux plans de sécurités qui ont évolué : la 3° AN est à réintégrer dans le volume désenfumé. => Réponse de l'équipe de maîtrise d'œuvre : " La remarque est prise en compte en phase DCE" ==> Seulement deux amenées d'air trouvées sur le plan de désenfumage phase DCE. demande non prise en compte. - Circulation vers Odontologie : 2 AN = 2 balayages = extraction à passer à 14400 m3/h => Réponse de l'équipe de maîtrise d'œuvre : "La remarque est prise en compte en phase DCE" ==> Disposition prise en compte sur le plan de désenfumage phase DCE ==> Nous rappelons que tous les locaux de désenfumage	

LIBELLE POINT DE CONTROLE	LIBELLE D'AVIS SUSPENDU	REFERENCE
	dans le local par échanges thermiques : note de calcul à produire en fonction des données d'entrée des fournisseurs. => Réponse de l'équipe de maîtrise d'œuvre : " L'ensemble des extracteurs sont installés en toiture à l'extérieur. "	
10.1- Désenfumage mécanique et naturel des étages.	=> Etage 3 : - En référence à U26, une demande de dérogation devra être formulée pour la ZF49-1 : le désenfumage est prévu naturel et non sur extraction mécanique. En effet, cet article impose du désenfumage mécanique dans les niveaux comportant des locaux à sommeil sauf pour les zones relevant du code du travail. => Etage 2 : - Les gaines de désenfumage qui traversent le stockage propre (LRI) devront être coupe-feu 2 heures 4 faces pour un feu intérieur et un feu extérieur à la gaine. ==> Réponse de l'équipe de Maîtrise d'œuvre : " Les gaines de désenfumage qui traversent le stockage propre (LRI) seront coupe-feu 2 heures 4 faces pour un feu intérieur et un feu extérieur à la gaine. " - Les amenées d'air prévues dans les patios devront être clairement identifiées sur les plans Architectes. ==> Réponse de l'équipe de Maîtrise d'œuvre : " Les amenées d'air prévues dans les patios sont clairement identifiées sur les plans Architectes. " NB* : les sections libres indiquées sur les plans de désenfumage devront être compatibles avec les châssis laissés en Façades des patios. => Etage 1 : - Des erreurs de correspondance existent entre les ZC du zoning SSI et les ZF des plans de désenfumage. ==> Réponse de l'équipe de Maîtrise d'œuvre : " Les erreurs de correspondance entre les ZC du zoning SSI et les ZF sur les plans de désenfumage sont corrigées sur les plans de la phase DCE. " - ZF 22-2 : implanter sur les plans de sécurité les bouches d'extraction en corrélation avec les plans de désenfumage. De plus, prendre en compte sur les plans de désenfumage les modifications réalisées sur les plans de sécurité (porte rajoutée en circulation) ==> Réponse de l'équipe de Maîtrise d'œuvre : sur la "ZF 22-2" : - Implantation sur les Plans de Sécurité (Architecte) des bouches d'extraction en corrélation avec les plans de désenfumage pour la phase DCE. - Prise en compte sur les plans de désenfumage des modifications réalisées sur les plans de sécurité liées à l'ajout de porte en circulation." - ZF 28 : VED 20 prend 2 balayages 14 400 m3/h (et non 7200) à reprendre. => Dispositions reprises sur le plan de désenfumage. ==> Réponse de l'équipe de Maîtrise d'œuvre : " La MOE confirme la prise en compte de l'Avis pour les calculs et les plans de désenfumage concernant la ZF 28. " - ZF 26 : VED 60 prend 2 balayages 14 400 M3/h et non 7200 m3/h => Dispositions reprises sur le plan de désenfumage. ==> Réponse de l'équipe de Maîtrise d'œuvre : " La MOE confirme la prise en compte de l'Avis pour les calculs et les plans de désenfumage concernant la ZF 26. " - ZF 27.1 : VED 51 / Circulation SSPI => 2 bouches à 3600 m3/h sur les plans de désenfumage et 1 seule bouche sur les plans de sécurité : à harmoniser. ==> Réponse de l'équipe de Maîtrise d'œuvre : " La MOE confirme la prise en compte de l'Avis pour les calculs et les plans de désenfumage concernant la ZF 27.1. "	Plans de désenfumage

LIBELLE POINT DE CONTROLE	LIBELLE D'AVIS SUSPENDU	REFERENCE
	Nous avons bien pris note que les deux amenées d'air neuf dans le patio 4 et le patio 3 totaliseront 40 dm². - ZF 27 Escalier 7 : mettre en corrélation le plan de sécurité avec le plan de désenfumage. 3 AN de 40 dm² pour 2 extractions de 7200 m3/h sur plan de désenfumage. => Réponse de l'équipe de Maîtrise d'œuvre : "ZF 27 Escalier 7" : La MOE confirme la mise à jour du Plan de Sécurité (Architecte) pour être en corrélation avec le plan de désenfumage : intégration de 3 AN de 40 dm² pour 2 extractions de 7200 m3/h sur plan de désenfumage." => Pour le balayage, le plan de sécurité est le bon : 3 airs neufs : 1 AN de 40 dm² en face des 3 ascenseurs, 1 AN de 40 dm² en face de l'escalier 7, 1 AN de 40 dm² dans le patio 7 à côté de la porte en va-et-vient. Les deux extractions prévues devront donc totaliser 3 x 7200 m3/h soit 21600 m3/h => le plan de désenfumage est donc à reprendre en conséquence. => Rez-de-Chaussée : - ZF 02 " Locaux communs " : le calcul en local n'est pas possible / extraction insuffisante 2 circulations de 4 UP soit 14 400 m3/h. => Réponse de l'équipe de Maîtrise d'œuvre : " La MOE confirme la prise en compte de l'Avis pour les calculs et les plans de désenfumage concernant la ZF 02 "Locaux communs". => Dispositions prises en compte dans le plan de désenfumage. - ZF 04.1 : Prévoir sur le plan de désenfumage le même nombre d'air neuf que sur le plan de sécurité => 2 AN de 40 dm² / VED18 doit extraire 14 400 m3/h => Réponse de l'équipe de Maîtrise d'œuvre : " La MOE confirme la prise en compte de l'Avis pour les calculs et les plans de désenfumage concernant la ZF 04.1. " => Dispositions prises en compte dans le plan de désenfumage. - Hall d'accueil : fournir le calcul 12V/h pour l'ensemble du hall. Le plan de désenfumage prévoit 4 AN de 40 dm² => à implanter sur le plan de sécurité. => Réponse de l'équipe de Maîtrise d'œuvre : "La note de calcul a été fournie dans le dossier DF2. Nous obtenons un débit d'extraction de 28.800 m3/h associé à 4 AN de 40 dm². La MOE confirme la mise à jour du Plan de Sécurité (Architecte) avec l'implantation des 4 AN de 40 m²." => Les amenées d'air sont repérées sur le plan de désenfumage : elles seront forcément commandées par la détection de fumée du Hall. => La note de calculs détaillée doit comporter : la surface du Hall, la hauteur du hall pour définir le volume et en déduire les 12*Volumen / h. Définir la règle des 4H et l'implanter sur le plan de désenfumage. - ZF 01-1 : Le VED 06 reprend 2 AN de 40 dm² = débit de 14 400 m3/h => Disposition reprise sur le plan de désenfumage DCE. - ZF 12-1 : VED 48 Revenir à la solution du plan de sécurité / Améliorer l'extraction. IT 246 §7.2.2 " la surface au sol desservie par une bouche ne doit pas avoir une forme allongée, le rapport entre longueur et largeur ne devant pas dépasser 2. => Réponse de l'équipe de Maîtrise d'œuvre : " La MOE confirme la prise en compte de l'Avis afin de corriger le plan de désenfumage concernant la ZF 12-1 (Solution du plan de sécurité). Disposition applicable au désenfumage des locaux. => les plans de désenfumage phase DCE ne prennent pas en compte notre remarque : le plan de sécurité phase Pro prévoyait une amenée d'air le long de l'escalier 7 pour tenir compte des fumées pouvant venir des locaux à risques particuliers. De ce fait, l'extraction doit passer à 2 x 7200 m3/h soit 14 400 m3/h - ZF 12-1(vers Alix de Champagne) : VED 47 une AN de 40 dm²	

LIBELLE POINT DE CONTROLE	LIBELLE D'AVIS SUSPENDU	REFERENCE
	conduit d'extraction. (calcul comme un local) => Réponse de l'équipe de Maîtrise d'œuvre : " La MOE confirme la prise en compte de l'Avis afin de corriger les calculs et les plans de désenfumage concernant la ZF 12-1. La MOE ajoute dans le CCTP (DCE) du Lot CVCD que l'équilibrage des antennes s'effectuera par la mise en œuvre d'une plaque vissée." - VED 53 / ZF 11 : circulation de 4 UP => débit à extraire de 7200 m3/h et non pas 3600 m3/h => Disposition prise en compte sur le plan de désenfumage phase DCE\$ - ZF 11 : VED44 > Débit à augmenter : une partie fonctionne en circulation et une seconde partie fonctionne en local / débit total 14 400 m3/h ==> Remarque non prise en compte malgré la réponse de la maîtrise d'œuvre. - ZF 10 / VED 55 prend 2 circulations débit à extraire 14 400 m3/h => Disposition prise en compte dans le plan de désenfumage Phase DCE. - ZF 10 VED 56 : Le calcul en local n'est pas possible sinon à faire valider par la commission de sécurité => reprendre le principe du plan de sécurité. => Réponse de l'équipe de maîtrise d'œuvre : " La MOE confirme la prise en compte de l'Avis afin de corriger les calculs et les plans de désenfumage concernant la ZF10 (VED56). ==> malgré la réponse ci-dessus, notre remarque n'a pas été prise en compte dans le plan Phase DCE ====> L'avis de la commission de sécurité sera demandée sur le principe retenu de désenfumage mécanique. - ZF 10 VED 58 : des zones non balayées / plan de sécurité non respecté / 3 x 7200 m3/h au lieu de 14 400 m3/h ==> Remarque non prise en compte : il manque l'amenée d'air dans la salle de consultation (à rajouter) le débit d'extraction doit passer à 21 600 m3/h - ZF 07 / : il s'agit d'une circulation le calcul en local n'est pas possible. => Réponse de l'équipe de maîtrise d'œuvre : "La MOE confirme la prise en compte de l'Avis afin de corriger les calculs et les plans de désenfumage concernant la ZF07 à désenfumer comme une circulation." ==> La remarque a bien été prise en compte sur le plan désenfumage phase DCE. - ZF 06 : (VED 28 et VED 29) le calcul en 12 Vol /h n'est pas possible avec la forme de la circulation. Des extraction reprennent 2 balayages / des amenées d'air reprennent 2 balayages. => Réponse de l'équipe de maîtrise d'œuvre : " La MOE confirme que le calcul du désenfumage de la ZF06 (dossier DF2) est prévu comme une circulation avec un débit de 7200m3/h par circulation. " ==> Remarque prise en compte sur le plan Désenfumage phase DCE. - ZF 05 : VED 27 zone non désenfumée autour du box2 => Réponse de l'équipe de maîtrise d'œuvre : " La MOE confirme la prise en compte de l'Avis afin de corriger les calculs et les plans de désenfumage concernant la ZF05 (VED27). " ==> Le calcul devra être validé par la commission de sécurité : une extraction a bien été rajoutée (VED 22 . En revanche, le calcul en circulation double les balayages et par voie de conséquence double les débits et les sections des amenées d'air frais. - ZF 05 : VED 26 / La porte du local Accueil est à plus de 5,00 m de la bouche d'amenée d'air.	

LIBELLE POINT DE CONTROLE	LIBELLE D'AVIS SUSPENDU	REFERENCE
	: à désenfumer comme une circulation et non comme un local : la forme en longueur n'est pas cohérente. => Réponse de l'équipe de maîtrise d'œuvre : "La MOE confirme la prise en compte de l'Avis afin de corriger les calculs et les plans de désenfumage concernant les ZF03 et ZF12 à désenfumer comme des circulations." ==> Remarque non prise en compte sur les plans de désenfumage : amenée d'air à plus de 10,00 m d'une évacuation et balayage double : débit non multiplié par 2. Avis de la commission de sécurité à demander sur le principe de désenfumage non conforme à l'IT246.	
10.2- CVC - Plans	- Représenter de façon exhaustive le zoning SSI sur les plans CVC, niveau par niveau. => R+4 : ====> Le réseau de la CTA16 (Soins palliatifs) traverse le CPI USIC (CTA39, CTA40 et CTA40b) : le réseau doit être floqué à la traversée du CPI.- Les CTA nesont pas référencées par code couleur comme pour les autres niveaux : carnet de zoning CTA. - Nous avons bien pris note que les réseaux venant des CTA non Blocs OP (Médecine interne) sont prévus floqués coupe-feu dans la traversée la ZC 24 des blocs. - Nous avons également pris note que le réseau des CTA Hémato est indépendant pour arriver dans le local CTA CPI dédié. => Etage 3 : - Il est indispensable de repérer sur les plans CVC le zoning SSI. Cela permettrait d'éviter des oublis. - Nous avons bien pris note que la CTA des sièges des équipes (CTA 69 de la ZC 40) a été rendue indépendante du CPI Hématologie (ZC 47) - Nous avons également pris note que les réseaux Spécifiques " couleur framboise ont été rendus coupe-feu à la traversée du LRI " Stockage propre " => Etage 2 : - Nous avons pris note que le Local technique BOP est repris sur le réseau de la ZC24. (et non plus sur la CTA CH32) - Nous avons bien pris note que l'ensemble du réseau Dialyse (CPI) est indépendant des réseaux autres réseaux : flocage coupe-feu prévu à la traversée des limites des ZC des CPI. (ZC33, ZC34 et ZC 35) - Respecter le zoning SSI : à positionner en limite ZC32 / ZC 36 - Des clapets ont été rajoutés sur le réseau spécifique " couleur framboise " à la traversée des ZC. => Etage 1 : - Il est indispensable de repérer sur les plans CVC le zoning SSI. Cela permettrait d'éviter des oublis. - Nous avons bien pris note que la zone Vestiaires n'est plus reprise dans la zone CPI des BOP ((confère zoning SSI) - De plus, Le réseau de ventilation hors BOP transite bien maintenant dans le sas Ambu sous gaine coupe-feu pour un feu intérieur à la gaine (Réseau CTA 25) : plus de remarque. - Des clapets manquants ont été rajoutés sur réseau ventilation spécifique " couleur Framboise " : ZC20/ZC21 / limites des compartiments CO25. - Nous avons bien noté que les gaines verticales des BOP et CPI ne contiendront que les gaines des BOP et CPI. => RdC : - Il est indispensable de repérer sur les plans CVC le zoning SSI. Cela permettrait d'éviter des oublis : => Clapets manquants entre ZC 05 et ZC 06 Nous avons bien noté que les clapets en limite de la limite de la ZC 13 (AGV) sont bien prévus, y compris pour les petits diamètres. => sous-sol 1 :	PLans CVC

LIBELLE POINT DE CONTROLE	LIBELLE D'AVIS SUSPENDU	REFERENCE
	- Il est indispensable de repérer sur les plans CVC le zoning SSI. Cela permettrait d'éviter des oublis : => Clapets manquants entre ZC 104 et ZC 105, ZC 105 / ZC 106 , ZC 109/ZC110 - VTP CVC à dissocier du VTP désenfumage - Le local Groupe froid fait partie de la ZC 111 : clapets à prévoir. - La gaine technique Sanitaires ne peut pas faire partie du VTP CVC ZC 101 : à isoler coupe-feu. => Sous-sol 2 : Le local CTA CPI Ophtalmo contient uniquement les CTA des CPI (les autres gaines transitent bien à l'extérieur du local d'extraction Les gaines sont prévues floquées coupe-feu à la sortie du local CTA. Il reste à repérer les zones de compartimentage et les locaux à risques importants sur le plan du sous-sol 2.	
10.3- CVC / CCTP	- Fournir un synoptique clair aéraulique tous niveaux avec implantation des CCF sur le réseau vertical, implantation des gaines coupe-feu verticales dédiées et leur dévoiement, différencier CPI et BOP en fonctionnement permanent des réseaux sous CH32/CH34 sous arrêt centralisée ventilation. Réponse de l'équipe de Maîtrise d'œuvre : " La remarque sera prise en compte en phase d'exécution ". - Le paragraphe 4.5.1.6 du CCTP n'a pas lieu d'être : les clapets devront tous être télécommandés en référence à l'article U27 §3. => Nous avons bien pris note que le § 4.5.1.6 a été supprimé du CCTP lot 402 et que conformément au § 4.5.1.5 tous les clapets seront télécommandés. - Coupure générale CH34 §2 à prévoir au poste de sécurité : à prévoir au CCTP Lot_402 / Arrêt d'urgence de l'ensemble des CTA => Nous avons bien pris note que cette disposition est prévue au § 4.6.1 du CCTP. - Sous station : arrêté de 1978 articles 21 à 30 : > fournir la puissance P > 70 kW => notice de sécurité 9000 kW. => Air neuf / Air extrait => siphon de sol > NB*: 2 sorties sur l'extérieur prévues. - Les gaines sauf dérogation devront être M0 : sujet pour les salles de soins du service "Recherche clinique" prévues en PVC - § 4.4.7.5 du CCTP 402 - Citer dans le CCTP le CH38 : filtres des CTA et DAD pour les CTA de débit > à 10.000 m3/h. => Dispositions prévues au § 5.4.2.2 et § 5.4.2.5 du CCTP 402	CCTP CVC
10.4- Fluides médicaux	=> Passage de la canalisation en VS vers les Urgences : à prévoir sous fourreaux ventilés aux deux extrémités car le VS n'est pas suffisamment ventilé en départ du sous-sol 1 Réponse de l'équipe de Maîtrise d'Œuvre : " Nous allons étudier la ventilation suffisante du VS et dans le cas contraire nous prévoirons des fourreaux ventilés aux extrémités. " => VTP Fluides médicaux / colonnes montantes EI90 et portes de gaines EI60 : à prévoir Réponse de l'équipe de Maîtrise d'Œuvre : " => Conception suivant Guide Filiance (ex CLOPSI) version Mai 2023 Une gaine traversant une zone protégée doit avoir les caractéristiques suivantes : a) gaine verticale : - parois coupe-feu de degré 1 heure, réalisées en matériaux M0 ou en classe A2 – s1, d0 ; - en cas d'équipement dans la gaine (vanne, régulateur, accessoire utilisant un raccord mécanique,...), trappe d'une surface maximum de 0,5 m² et pare-flammes de degré une demi-heure ou porte coupe-feu 1 heure ; - gaine ventilée sur toute sa hauteur." ==> Pas de remarque à formuler sur la réponse de la Maîtrise	PLans Fluides médicaux

LIBELLE POINT DE CONTROLE	LIBELLE D'AVIS SUSPENDU	REFERENCE
	d'Œuvre. => Sous-sol 2 : - Préciser le principe de ventilation de la FM 00 qui sert à alimenter au sous-sol 2 toutes les gaines ==> Réponse de l'équipe de maîtrise d'œuvre : " - Nous avons déplacé le dévoiement vertical pour rester en circulation générale avec VB en plancher bas circulation S2 et VH sur cour anglaise. " ==> Pas de remarque à formuler sur la réponse de la Maîtrise d'Œuvre. => Sous-sol 1 : - Le principe de ventilation des pieds de gaine est à préciser pour chaque Gaine FM ==> Réponse de l'équipe de maîtrise d'œuvre : " - La remarque est prise en compte en phase DCE." ==> Le principe reste à préciser sur les plans. - L'alimentation de la FM09A doit se faire sous fourreau CF ventilé car non réalisée en circulation. ==> Réponse de l'équipe de maîtrise d'œuvre : " Le fourreau a bien été dessiné mais le commentaire associé non tracé "FM primaire : traversée zone U10§3 sous fourreau CF ventilé". la remarque est prise en compte en phase DCE. ==> Pas de remarque à formuler sur la réponse de la Maîtrise d'Œuvre - La FM 02 verticale Coupe- feu doit descendre dans la hauteur du sous-sol 1 pour que la VB se fasse en pied de porte et sur circulation. ==> Réponse de l'équipe de maîtrise d'œuvre : " La remarque est prise en compte en phase DCE " - Nous avons pris note que l'alimentation de toutes les gaines au sous-sol 1 est rebouclée en partie centrale. => Rez-de-Chaussée : - Gaine verticale BOP01 dévoyées à RdC : le coffre devra être ventilé et EI90. ==> Réponse de l'équipe de maîtrise d'œuvre : " - La remarque est prise en compte en phase DCE " ==> Le tracé a été raccourci sur le plan : les deux gaines sont cote à cote. - FM03 et FM02 sont situées dans les circulations protégées : les fluides médicaux ZC 08 sont à placer dans des coffres EI90 jusqu' à les ZC 02 et pour la FM03 et les ZC 01 et 11 pour la FM02. ==> Réponse de l'équipe de maîtrise d'œuvre : " - La remarque est prise en compte en phase DCE " ==> Les coffres CF 1 heure sont prévus sur les plans pour les tracés situés dans les circulations protégées (débouché des escaliers à plus de 20 m de l'extérieur..) => Etage 1 : continuité de service - FM 02 : tracé à rendre CF jusqu'aux ZC 20 et 26 - FM 03 : tracé à rendre CF jusqu'à ZC 24 - FM 04 : tracé à rendre CF jusqu'à ZC 22 - FM 05 : tracé à rendre CF jusqu'à ZC 23 ==> Les coffres CF 1 heure sont prévus sur les plans de l'étage 1. => Etage 2 : continuité de service - FM 01 : tracé à rendre CF jusqu'à ZC 34 - FM 02 : tracé à rendre CF jusqu'aux ZC30 et ZC35 CPI - FM 03 : tracé à rendre CF jusqu'aux ZC 30 et ZC32 - FM 04 : tracé à rendre CF jusqu'à ZC 31 - FM 05 : tracé à rendre CF jusqu'aux ZC 31 ==> Les coffres CF 1 heure sont prévus sur les plans de l'étage 2. => Etage 3 : continuité de service - FM 02 : tracé à rendre CF jusqu'aux ZC46 et ZC47 CPI	

LIBELLE POINT DE CONTROLE	LIBELLE D'AVIS SUSPENDU	REFERENCE
	- FM 04 : tracé à rendre CF jusqu'aux ZC 42 et ZC44 - FM 05 : tracé à rendre CF jusqu'à ZC 43 ==> Les coffres CF 1 heure sont prévus sur les plans de l'étage 3. ==> Nous rappelons que les portes des gaines montantes des fluides médicaux devront être CF 1 h et non pF 1/2 h.	
11.1- RIA	- Etage 4 : ne pas implanter de RIA à l'air libre / risque de gel. => Réponse de l'équipe de Maîtrise d'œuvre : " Les canalisations des RIA situées en extérieur ou en zones non chauffées seront protégées contre le gel par un traçage électrique chauffant avec isolation adaptée, conformément aux normes NF S62-201 (RIA) et NF C15-100 (installation électrique). Cette solution garantit le maintien en conditions opérationnelles du réseau incendie. " - Etage 3 : couverture du siège des équipes vers Patio 5 à vérifier => Réponse de l'équipe de Maîtrise d'œuvre : " Après vérification, la couverture de cette zone est conforme aux exigences réglementaires et aux prescriptions du projet. " - Sous-sol 1 : vérifier la protection du local Groupe froid au sous-sol 2 => Réponse de l'équipe de Maîtrise d'œuvre : " Un RIA a été ajouté dans le local Groupe Froid afin d'assurer une couverture incendie optimale. Pour prévenir tout risque de gel, un traçage électrique chauffant avec isolation a été prévu sur les canalisations du réseau RIA. " - Sous-sol 2 : > Prendre en compte sur les plans de RIA les modifications Archi apportées (Pharmacie par exemple) => Réponse de l'équipe de Maîtrise d'œuvre : " L'ensemble des modifications architecturales récentes (notamment celles concernant la Pharmacie) a été intégré aux plans des réseaux RIA, afin d'assurer une parfaite correspondance avec la maquette à jour. " > Les RIA doivent être implantés en zone chauffée : cour logistique par exemple => Réponse de l'équipe de Maîtrise d'œuvre : " Dans la cour logistique, où certaines zones ne sont pas chauffées, les canalisations des RIA seront protégées contre le gel par un traçage électrique chauffant avec isolation, garantissant leur bon fonctionnement en toutes conditions. " > Cour logistique : la protection de l'ensemble du volume est à vérifier (2 jets de lance) => Réponse de l'équipe de Maîtrise d'œuvre : " Une analyse de la couverture a été réalisée, confirmant que l'ensemble du volume de la cour logistique est protégé par deux jets de lance conformément aux exigences de couverture incendie. "	PLans de RIA
11.2- Colonnes sèches	> Poursuivre les colonnes sèches vers les escaliers desservant l'Hélistation. > La norme d'application est la norme NF S 61-759-1 plus particulièrement le § 4.8 Trainasses : 4.8.1 Généralités Lorsqu'il n'est pas possible de raccorder directement le raccord d'alimentation à la canalisation verticale, la trainasse doit présenter les caractéristiques suivantes : => tracé aussi court, rectiligne et horizontal que possible ; => accessible sur toute sa longueur ; => respecter la résistance au feu et être protégée conformément à la réglementation, si elle traverse un local à risque incendie particulier ; => ne pas comporter de zone de rétention d'eau après manœuvre de la (des) vanne(s) de vidange. > Les prises des niveaux devront se trouver au palier en dessous du niveau à desservir.	Plans de sécurité
11.3- Conduits PVC : chute EU, Descentes EP, réseau pneumatique	- En référence à l'article CO31 et CO32, nous rappelons que tous les réseaux PVC de diamètre supérieur à 125 mm traversant une paroi résistante au feu doivent être munis d'un manchon	- Notice de sécurité

LIBELLE POINT DE CONTROLE	LIBELLE D'AVIS SUSPENDU	REFERENCE
	coupe-feu (Se conférer à la notice de sécurité article 14). Cette remarque vaut également pour le CCTP Corps d'état 410 - Transport Pneumatique réalisé en tuyaux PVC de diamètres supérieurs à 125 mm. Nous avons bien pris note qu' en référence à l'article CO31 et CO32 le CCTP du CE 403 - Plomberie prévoit la mise en œuvre de manchons CF en traversées de parois. - En référence à l'article CO33, le local recevant le passe-plat PP01 devra être traité comme un local à risques moyens > les portes du local (à chaque niveau) devront être EI30 et équipés d'un ferme-porte. > Les portes du passe-plat devront être PF 1/2 heure (à chaque niveau). Réponse de la maîtrise d'œuvre : " La remarque sera prise en compte dans le DCE indice 1 "	
11.4- Plomberie CCTP	- Nous attirons l'attention que les Sous-stations ECS relèvent de l'article CH 11 qui renvoie au CH2 (puissance supérieure à 70 kW : > Les locaux ECS ont une puissance annoncée au CCTP de 639 kW. => Nous avons pris note qu'ils seront traité comme des locaux à risques moyens / Cloisons et plancher haut Coupe-feu 1 heure / portes CF 1/2 h	CCTP Plomberie
12- Extinction automatique à eau	- Le sprinklage fait partie d'une dérogation aux articles du règlement de sécurité : > L'installation devra être conçue en référence à la norme NF EN 12845 : une attestation de conformité sera demandée à la réception des travaux. > Le MS28 § 1 renvoie explicitement aux paragraphes 8, 9 et 10 de la norme. => Réponse de l'équipe de Maîtrise d'œuvre : " La remarque est prise en compte en phase DCE-1 " > Le MS28 §2 parle explicitement d'une source d'eau de type unique supérieure - source de type A : 5 sprinklers pendant 30 mn - source de type B : densité d'eau sur la surface impliquée pendant 60 mn. La note de calculs nous sera communiquée pour avis. => Nous avons bien pris note que la réserve d'eau prévue sera capable de fournir les besoins en eau des sources A et B cumulées. > Le MS25 §2 " protection partielle demande de définir la limite CF des zones protégées des autres zones : les portes des chambre et locaux devront donc être équipées de ferme-porte sauf à obtenir une dérogation. => Réponse de l'équipe de Maîtrise d'œuvre : " Une demande de dérogation est engagée pour éviter la mise en œuvre des ferme-portes, néanmoins nous prévoyons une PSE avec des ferme-portes débrayables. " > Le §10 .2 de la norme " Alimentation des Pompes " précise : " lorsque plusieurs pompes sont installées sur une source d'eau supérieure, une seule d'entre elles peut être entraînée par un moteur électrique." >>> une dérogation devra donc être obtenue sur ce point étant donné que des groupes électrogènes prennent le relais en cas de coupure électrique. => Réponse de l'équipe de Maîtrise d'œuvre : " La demande de dérogation sera déposée dans le cadre DCE final. " > § 11.1.2.2 : Pas plus de 100 têtes sur tronçons Glycols. => Réponse de l'équipe de Maîtrise d'œuvre : " La remarque est prise en compte en phase DCE-1 "	CCTP lot 405
13- SSI	- Le câblage des voies de transmission devra être réalisé de façon qu'un incendie dans une zone de mise en sécurité ne puisse affecter une ou plusieurs fonctions de tout autre zone (ZC, ZF et ZA) > Câblage dans des VTP depuis le matériel central > Câblage en CR1 sur les lignes de télécommandes	CCF + plans Courants faibles

LIBELLE POINT DE CONTROLE	LIBELLE D'AVIS SUSPENDU	REFERENCE
	=> Réponse de l'équipe de Maîtrise d'œuvre : " Remarque intégrée dans le CCF. " - Les portes des VTP SSI devront être CF 1 heure et non PF 1/2 heure. => Réponse de l'équipe de Maîtrise d'œuvre : " Remarque intégrée dans le CCF. " - Synoptique SSI : les lignes de télécommande des modules déportés qui commandent les arrêts techniques CTA et Sonorisations devront être en câbles CR1 => Réponse de l'équipe de Maîtrise d'œuvre : " Remarque intégrée dans le CCF. " - Plans CFA / SSI : > Les zones de compartimentages ne sont pas reportées > La nature des câbles n'est pas définie > Les modules déportés ne sont pas repérés. => Réponse de l'équipe de Maîtrise d'œuvre : " Remarque intégrée dans le CCF. " - Les portes CO48 à ouverture automatique situées sur un balayage de désenfumage devront être asservies à la fonction désenfumage du CMSI. => Réponse de l'équipe de Maîtrise d'œuvre : " Remarque intégrée dans le CCF. " - UAE : En référence à U44 §1, l' UAE est obligatoire et réglementaire => alimentation électrique de sécurité en CR1 depuis le TGS à prévoir. => Réponse de l'équipe de Maîtrise d'œuvre : " Remarque intégrée dans le CCF. " - Pour respecter la fonction évacuation verticale réglementaire de l'hôpital, le déclenchement de la ZA d'un niveau déclenchera forcément les portes verrouillées du niveau RdC et du sous-sol 1 (évacuation de l'escalier 9) => Réponse de l'équipe de Maîtrise d'œuvre : " Remarque intégrée dans le CCF. " - Le SDI est une détection partielle conformément à l'avis de la CCS : cette disposition a été validée par la commission de sécurité. (absence de DAI dans les pléniums et plus particulièrement des circulations). Les locaux ayant un système de ventilation à fort débit d'extraction devront avoir un détecteur implanté dans la gaine. - Des automates seront utilisés dans les circulations du bâtiment (AGV et COBOTS). Les différents cheminements devront être repérés. => Une demande de dérogation devra être obtenue sur la temporisation des portes asservies, avec un maximum de 30 secondes pour laisser le temps au système de positionner les appareils hors emprise de fermeture des portes. => Les portes coupe-feu sur locaux à risques particuliers dont l'ouverture sera commandée par le système des AGV devront avoir un bras débrayable DAS permettant de refermer la porte coupe-feu par la fonction ferme-porte (fonction compartimentage du CMSI).	
SOLIDITÉ		
00- Espacement des joints de dilatation	> Dans le sens Nord / Sud les joints de dilatation (joints secs initiaux) ont été remplacés par des bandes de clavetage différé qui permettent d'absorber une partie du retrait endogène en fonction du temps laissé libre (a minima 3 mois). Elles ne prennent pas en compte le retrait à long terme dit de dessiccation. > Dans le sens Est / Ouest, un seul JD existe sur la largeur du bâtiment > Les bandes de clavetage différé et le joints de structure devront également être réalisés au sous-sol 2 => Une note de calculs réalisée par EDEIS - Document REI_DCE_EDE_NDC_TZ_GOE_101 à l'indice 0 nous a été communiquée : elle prouve la faisabilité de la solution technique.	- Plans de structure

LIBELLE POINT DE CONTROLE	LIBELLE D'AVIS SUSPENDU	REFERENCE
	==> En phase travaux, une note de calculs réalisée par l'entreprise adjudicataire du lot Gros œuvre nous sera communiquée pour avis : elle justifiera le ferrailage complémentaire permettant d'absorber le retrait à long terme dit de dessiccation.	
01- Fondations	- Les plans de fondations font apparaître des pieux : les dimensionnements des termes de pointe, de frottements des pieux sont donnés dans l'étude de sol G2PRO réalisée par GEOTEC (rapport n° 22 / 08777 / Reims / 02 indA du 27 septembre 2024) : l'entreprise adjudicataire du présent lot devra respecter les préconisations de l'étude de sol. - Les notes de calculs de la descente de charges (niveau / niveau) permettant de définir la descente de charge sur chaque pieu nous seront communiquées pour avis par l'entreprise adjudicataire. - L'ensemble des fondations existantes devra être purgé pour permettre une bonne réalisation des pieux.	Plans de Gros-œuvre
02- Terrassements	- Le Phasage des travaux de terrassement devra nous être communiqué par l'entreprise adjudicataire du présent lot car il conditionne la mise en place des butons indispensables aux parois de soutènements : technique de voiles par passes, paroi lutécienne, etc - Les coefficients de poussée devront tenir compte de la page 41/155 du rapport de sol G2PRO.	CCTP Gros-Oeuvre
03.0- Gros-Œuvre	- Surcharges sur carnet de repérage des charges d'exploitation : nous avons pris note que les charges des nacelles de nettoyage seront précisées par l'entreprise adjudicataire du présent lot. - Plancher haut Hélistation : en même temps que la note de calculs du plancher de l'Hélistation, une étude vibratoire devra être réalisée, les appuis anti-vibratiles sont prévus, une note de dimensionnement nous sera communiquée. - Joints de dilatations / retrait : des goujons sont prévus pour assurer les JD dans le Gros-Oeuvre => ils devront être bi-directionnels à certains endroits.	CCTP Gros-Oeuvre
03.1- parois verticales enterrées	- A aucun moment, nous n'avons trouvé dans le CCTP une étanchéité par revêtement élastomère sur les parois verticales enterrées au droit des locaux des sous-sols. D'autant plus, que les voiles par passes seront coulés contre terre. => Réponse de l'équipe de maîtrise d'œuvre : " Concernant l'Etanchéité des parois verticales en sous-sol, veuillez trouver ci-dessous les spécifications qui seront intégrées dans la mise à jour du CCTP de CE 101 GO : Etanchéité des voiles enterrés : > Voile contre terre réalisé par passe : Coulage du béton hydrofuge ainsi qu'application d'un enduit de cristallisation. Ce dispositif est suffisant pour les locaux techniques. En revanche, pour les locaux nobles, il sera prévu un vide d'air ventilé et un doublage côté intérieur en mur type placoplâtre BA13.côté Terres > Voile contre terre réalisé avec talutage (coffré 2 faces) : coulage du béton hydrofuge et la mise en place d'un dispositif d'étanchéité côté Terres de type Delta MS ou similaire ainsi qu'application d'un enduit de cristallisation. ==> Ces dispositions sont acceptables pour Qualiconsult.	CCTP Gros-Oeuvre
04- Ossatures métalliques	- Les notes de calculs des différentes Ossatures métalliques nous seront communiquées : ossature porteuse de la Façade Ouest, charpente métallique des locaux techniques. => La note de calcul des consoles nous sera communiquée avec prise en compte du déversement de la membrure basse comprimée. Le contreventement horizontal se trouve à 26 cm du point d'épure => les consoles seront justifiées avec le moment de flexion supplémentaire. La classe de protection de l'ossature métallique devra absolument être calbrée en fonction de la classe d'exposition et surtout compatible avec la peinture intumescente choisie pour la stabilité au feu. => La note de calculs des locaux techniques nous sera communiquée et plus particulièrement le contreventement de toiture prévu en cornière travaillant en compression. ==> Nous avons bien noté, dans les réponses de la maîtrise d'œuvre sur notre RICT phase PRO, que l'ensemble des notes de calculs seront produites en phase Travaux par l'entreprise.	CCTP Gros-Oeuvre

LIBELLE POINT DE CONTROLE	LIBELLE D'AVIS SUSPENDU	REFERENCE
05- Etanchéité des toitures	- Nous avons pris note que l'ensemble des procédés relèveront d'un avis technique du CSTB en cours de validité : => Les détails d'exécutions nous seront communiqués pour avis en phase Travaux. Ils devront respecter entièrement les DTU correspondants et les avis techniques des procédés. => Nous avons également pris note que les platelages bois extérieurs seront de classe 4 (bois traité en autoclave)	CCTP Couverture Etanchéité
06.1- Façade Ecran vitré à l'Ouest : Assurabilité...	- Nous rappelons que l'opération, compte tenu des montants de travaux, va faire l'objet d'un CCRD (contrat collectif en responsabilité décennale). - Nous rappelons également que, dans le cadre de l'assurance décennale, tout procédé posé doit relever en première intention des DTU (règles de l'art), en seconde intention un avis technique ou un DTA visé favorablement par le CSTB et en cours d'évaluation. Ces référentiels permettent au contrôleur technique de mener à bien sa mission " solidité ". Dans le cadre de cette assurance DO qui va être choisie par la maîtrise d'ouvrage, la C2P définit des règles professionnelles reconnues par les assureurs : la règle RAGE citée dans les pièces n'en fait pas partie. - Dans ce cadre bien réglementé, le contrôleur technique n'est pas habilité et assuré pour valider des solutions non visées par un avis technique du CSTB. Les procédures d'essais sont forcément cadrées par le CSTB dans un avis technique ou alors une Appréciation technique expérimentale auprès du CSTB doit être engagée pour valider les solutions décrites au CCTP. => La réponse de l'équipe de maîtrise d'oeuvre en date du 28 novembre 2024 fait apparaître des techniques non traditionnelles non couvertes par un avis technique du CSTB => une appréciation technique expérimentale s'impose donc à tous dans le cadre du CCRD. ==> Le CCTP Lot 301 fait apparaître au § 6.2 une procédure d'ATEX menée par l'entreprise adjudicataire du présent lot. Notre avis sur ce procédé est subordonné à l'avis favorable à obtenir auprès du CSTB dans le cadre de cette procédure d'ATEX (Le rapporteur auprès du CSTB sera le spécialiste Façades à la direction technique Qualiconsult). - Les pentes mini des verrières sont également définies dans le DTU 39. Pour déroger aux pentes mini du DTU, des procédés existent sous avis technique : => les pentes décrites au CCTP sont de 5° au moins.	CCTP Façade Ouest Ecran vitré
06.2- Revêtements de façades	- Nous avons pris note que les bardages ou systèmes d'isolation par l'extérieur relèveront soit des DTU (bardage bois , bardage brique), soit des avis technique (enduits sur isolants). Les isolants bio-sourcés éventuellement utilisés devront rentrer dans le cadre de l'assurance Dommage Ouvrage : la réponse de la maîtrise d'oeuvre précise que le STO avec isolant en fibre de bois détient un certificat ACERMI et une ATEX favorable Le STO Therm Wood 2 relève d'un DTA. - Nous attirons également l'attention sur les détails à produire sur l'étanchéité du bardage bois qui sera traversé à chaque fixation des consoles métalliques de la Façade écran vitré.	CCTP " Revêtements de façades "
07- Menuiseries extérieures	- Les menuiseries extérieures sont prévues posées au nu extérieur. Par conséquent, elle devront comporter un précadre périphérique (4 côtés) avec un complément d'étanchéité par membrane collée à froid périphérique. (double niveau de joints) - L'avis technique des châssis Wicline 65 EVO de chez WICONA ne visant pas la pose derrière l'écran vitré, les châssis alu de la paroi intérieure devront rentrer dans la procédure d'ATEX. - La pose du précadre devra s'effectuer conformément au DTU, c'est à dire avec un appui reconstitué faisant rejingot. - Le garde-corps vitré des chambres devra respecter le DTU 39 pour la prise en feuillure du vitrage feuilleté. Nous avons pris note que les dimensions respecteront la norme NF P 01-012 => ces garde-corps seront à justifier par essais et/ou par le calcul.	CCTP " Menuiseries extérieures "
08- Garde-corps	- Les garde-corps devront être conformes à la norme NF P 01-012 aussi bien pour les caractéristiques géométriques que pour les justificatifs par le calcul. NB* : les garde-corps vitrés des chambres sont décrits au lot " menuiseries extérieures " § 2.18.	CCTP " serrurerie "

LIBELLE POINT DE CONTROLE	LIBELLE D'AVIS SUSPENDU	REFERENCE
09- Etanchéité sous carrelage	- Dans tous les locaux avec Siphon, une étanchéité type " ALSAN 410 " est prévue. => Elle devra relever d'un avis technique du CSTB (dito ALSAN 410) - Les classements UPEC des locaux devront être respectés même dans le cas de sous-couche acoustique. => Nous avons pris note que certains locaux nécessitant une étanchéité sous carrelage ne pourront pas recevoir une sous-couche acoustique. Cette liste de locaux devra être établie et validée par la maîtrise d'ouvrage.	CCTP " Sols durs "
10- Hélistation	- La note de calculs de la plateforme, ainsi que les plans d'exécution, nous seront communiqués pour avis par l'entreprise adjudicataire du présent lot.	CCTP " " Hélistation
THERMIQUE RÉGLEMENTAIRE		
01- Règlements applicables	- A la date de dépôt du permis de construire, la RE2020 n'était pas encore applicable => application de la RT 2012. > Le débit de fuite pris en compte dans l'étude thermique est de $1 \text{ m}^3 / (\text{h} \cdot \text{m}^2)$: cette valeur étant inférieure à la valeur par défaut (1,7), elle devra être sanctionnée par des essais de perméabilité à l'air à réaliser en fin de chantier. > Etanchéité des réseaux aérauliques : Classe B pour l'ensemble des locaux : cette valeur devra être sanctionnée par des tests d'étanchéité des réseaux de ventilation en fin de chantier. > Façade " Ecran vitré " : cette façade a été considérée comme un espace tampon solarisé avec une température identique à la température extérieure : le justificatif de cette hypothèse nous sera communiqué car essentiel pour le confort thermique d'été. Le justificatif du principe de ventilation entre les deux façades nous sera communiqué pour avis. Réponse de la Maîtrise d'œuvre : " La notice STD Double Façade vitrée peut être communiquée en complément si elle n'a pas été analysée par le CT... " => 1- Le paragraphe 5.2 traite du confort thermique, y compris pour les locaux et circulations en bord de façade. ==> 2- Le § 4.4.3 donne le débit de ventilation de la Double peau calculé par le bureau d'études Façades (Pour les mois de Juin et Juillet : $47,5 \text{ vol} / \text{h}$ => cette donnée d'entrée devra être confirmée par le calcul en phase Travaux et également par mesure des débits en cours de chantier. ====> 3- Les conclusions de la STD aboutissent à prévoir du rafraîchissement dans plusieurs zones : ces conclusions seront à prendre en compte par l'entreprise adjudicataire du lot CVCD. > Objectifs énergétiques : RT 2012 avec Bbio - 30 % > Objectif du label E+C avec un niveau E3 C1 : non visé par qualiconsult.	Note de calculs thermique
02- Objectifs réglementaires	> Bbio obtenu = 168,9 pour un Bbio max 256,4 (gain - 34,1 %) > Cep obtenu = 201,1 kWh/ep/m².an pour un Cep max = 287,8 (gain - 30,1 %) > Merci de nous communiquer pour la partie de l'étude des déperditions par les ponts thermiques : ratio moyen $0,004 < 0,28 \text{ W/m}^2\text{SRT.K}$, les solutions validées dans la note de calculs pour vérification en phase chantier. => Réponse de la maîtrise d'œuvre " le détail des ponts thermiques est indiqué dans le RSET " ==> Merci de nous communiquer la partie du fichier RSET traitant du sujet complet des ponts thermiques.	Notice thermique RT2012
03- AttRT2012	Pour réaliser en fin de chantier l'ATTRT2012 sur le site du ministère, les documents suivants nous seront transmis : 1- Procès verbal d'étanchéité à l'air du Bâtiment 2- Résultats des tests d'étanchéité des réseaux prévus Classe B. 3- Attestations des différentes entreprises de mise en place des isolants avec le R de l'isolant et la surface en liaison avec le RSET 4- La note de calcul RT2012 finale devra tenir compte de l'ensemble des modifications apportées en cours de chantier.	Notice thermique RT 2012

ANNEXE



NOUVEL HÔPITAL DU CHU DE REIMS - PHASE 2

EQUIPE DE MAÎTRISE D'OUVRAGE

MAÎTRE D'OUVRAGE	ASSITANCE MAÎTRISE D'OUVRAGE	BUREAU DE CONTRÔLE	CONTRÔLE TECHNIQUE CSPS
 CHU DE REIMS 45 rue Cognacq-Jay 51 092 REIMS CEDEX 03 26 78 80 39	 A2MO 3 Rue Primo Levi 75013 PARIS 01 53 60 42 60	 Qualiconsult 2 rue Léon Patoux, Bât D 51100 REIMS 03 26 36 76 00	 SOCOTEC 8 rue Jules Méline 51430 BEZANNES 03 26 40 60 40

ÉQUIPE DE MAÎTRISE D' ŒUVRE

PARGADE ARCHITECTES	ARCHITECTE MANDATAIRE	36 boulevard de la Bastille, 75012 PARIS 01 43 40 41 00
PATRIARCHE	ARCHITECTE REALISATION	53 Boulevard du Colonel Fabien, 94200 IVRY-SUR-SEINE 01 43 55 55 37
HAIKU	ARCHITECTE DESIGN INTERIEUR	2 impasse des Comptoirs Français, 51100 REIMS 03 26 88 27 27
EDEIS	BUREAU D'ETUDES TCE	19 boulevard Paul Vaillant, 94200 IVRY-SUR-SEINE 01 56 20 50 00
DELPORTE AUMOND LAIGNEAU	ECONOMISTE	50 rue Albert, 75013 PARIS 01 49 93 08 77
MUTABILIS	PAYSAGE	4 passage Courtois, 75011 PARIS 01 43 48 61 33
ETAMINE	BUREAU D'ETUDES HQE	83-85 boulevard Vincent Auriol, 75013 PARIS 04 37 45 34 20
TISSEYRE + ASSOCIÉS	BUREAU D'ETUDES ACOUSTIQUE	69 Bd Malesherbes, 75008 PARIS 01 45 61 29 14
SICC	SECURITE INCENDIE	720 chemin de l'Estalot, 33240 SAINT-ANDRE-DE-CUBZAC 05 57 58 61 76
CRYSTAL CONSULTANTS	LOGISTIQUE AUTOMATISEE	183 avenue Carnot, 33150 CENON 05 57 77 28 77
GPL EXPERT	HOPITAL NUMERIQUE	27 Av. Aristide Briand, 91290 ARPAJON 01 82 52 20 62

PHASE DCE LISTE DES LIVRABLES

REI	DCE	PAR	TABL	TB	TZ	TN	---	000	-
PROJET	PHASE	EMETTEUR	TYPE	BATIMENT	ZONE	NIVEAU	LOT	NUMÉRO	INDICE
Format :	A3	Fichier :	REI_DCE_PAR_TABL_TB_TZ_TN_ARC_0_-			Echelle :	Date : 14/02/2025		

PROJET	PHASE	EMETTEUR	TYPE	BÂTIMENT	Zone	NIVEAU	Corps d'état	NUMERO	INDICE		DATE RENDU DCE	ECH	NATURE DES PRESTATIONS DCE TCE	FORMAT	FORMAT NUMERIQUE	COULEUR/NB	PAGES
1.PIECES ECRITES																	

1.0 - PIECES ECRITES ADMINISTRATIVES

Dossier PC annexé, arrêtés et réponses de la MOE

REI	DCE	MOA	NTE	NH2	TZ	TN	RC	050	-		14/02/2025	---	Règlement de consultation	A4	.pdf	C	
REI	DCE	MOA	NTE	NH2	TZ	TN	CCAG	051	-		14/02/2025	---	CCAG	A4	.pdf	C	
REI	DCE	MOA	NTE	NH2	TZ	TN	CCAP	052	-		14/02/2025	---	CCAP incluant l'Ordre de préséance des pièces marché	A4	.pdf	C	
REI	DCE	MOA	NTE	NH2	TZ	TN	AE	053	-		14/02/2025	---	Acte d'Engagement	A4	.pdf	C	
REI	DCE	MOA	NTE	NH2	TZ	TN	AEX	054	-		14/02/2025	---	Annexe à l'acte d'engagement relative à la déclaration d'un sous-traitant au stade de la remise de l'offre	A4	.pdf	C	
REI	DCE	MOA	NTE	NH2	TZ	TN	DOE	055	-		14/02/2025	---	Charte DOE	A4	.pdf	C	
REI	DCE	PAR	NTE	NH2	TZ	TN	NOM	056	-		14/02/2025	---	Charte de nommage	A4	.pdf	C	6
REI	DCE	DAL	NTE	NH2	TZ	TN	CCTC	057	-		14/02/2025	---	CCTP commun cadre ouvrages tierces, cage faraday, irm, scanner, cabine audio, DOE des TP et état des lieux / Témoins et Prototypes) ET SES ANNEXES (tableau des limites de prestations, charte de nommage	A4	.pdf	C	141
REI	DCE	DAL	NTE	NH2	TZ	TN	CAD	058	-		14/02/2025	---	Cadre d'indications des marques et modèles de matériaux et matériel	A4	.pdf	C	
REI	DCE	EDE	NTE	NH2	TZ	TN	EP	062	-		14/02/2025	---	Note assainissement du PC mise à jour	A4	.pdf	C	17
REI	DCE	SOC	NTE	NH2	TZ	TN	PGC	063	-		14/02/2025	---	PGC CSPS - Plan général de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé	A4	.pdf	C	
REI	DCE	QUA	NTE	NH2	TZ	TN	RICT	064	-		14/02/2025	---	RICT -Rapport initial de contrôle technique	A4	.pdf	C	
REI	DCE	QUA	NTE	NH2	TZ	TN	SEC	066	-		14/02/2025	---	Avis contrôleur technique sur la façade ouest	A4	.pdf	C	
REI	DCE	EDE	NTE	NH2	TZ	TN	G2P	067	-		14/02/2025	---	G2 PRO Rapport d'Analyse géotechnique	A4	.pdf	C	455
REI	DCE	PAR	NTE	NH2	TZ	TN	ARR	068	-		14/02/2025	---	Arrêtes du PC et nos réponses (PC à annexer au DCE)	A4	.pdf	C	

PROJET	PHASE	EMETTEUR	TYPE	BÂTIMENT	Zone	NIVEAU	Corps d'état	NUMERO	INDICE		DATE RENDU DCE	ECH	NATURE DES PRESTATIONS DCE TCE	FORMAT	FORMAT NUMERIQUE	COULEUR/NB	PAGES
--------	-------	----------	------	----------	------	--------	--------------	--------	--------	--	----------------	-----	--------------------------------	--------	------------------	------------	-------

1.1 - PIECES ECRITES GENERALES

Architecture / Dispositions fonctionnelles

REI	DCE	PAR	LIS	TB	TZ	TN	TCE	000	-		14/02/2025	---	Liste des livrables	A3	.pdf	C	10
REI	DCE	PAR	NTE	TB	TZ	TN	ARC	001	-		14/02/2025	---	Notice architecturale	A4	.pdf	C	31
REI	DCE	PAR	TAB	TB	TZ	TN	SUR	002	-		14/02/2025	---	Tableau des surfaces	A3	.pdf / .xls	C	59

Acoustique

REI	DCE	TYS	NT	TB	TZ	TN	ACO	004	-		14/02/2025	---	Notice acoustique	A3	.pdf	C	68
REI	DCE	TYS	REP	TB	TZ	TN	ACO	005	-		14/02/2025	---	Plans de repérage acoustique cloisons et portes	A3	.pdf	C	14

Environnement

REI	DCE	ETA	NT	TB	TZ	TN	HQE	006	-		14/02/2025	---	Notice des intentions environnementales	A4	.pdf	C	50
REI	DCE	ETA	TABL	TB	TZ	TN	HQE	007	-		14/02/2025	---	Tableur suivi conception environnementale	A3	.xls	C	8
REI	DCE	ETA	NT	TB	TZ	TN	HQE	008	-		14/02/2025	---	Simulation thermique dynamique STD	A4	.pdf	C	59
REI	DCE	EDE	NT	TB	TZ	TN	HQE	009	-		14/02/2025	---	Notice thermique RT2012	A4	.pdf	C	385
REI	DCE	ETA	NT	TB	TZ	TN	HQE	010	-		14/02/2025	---	Calculs d'autonomie lumineuse	A4	.pdf	C	31
REI	DCE	EDE	NT	TB	TZ	TN	AEM	011	-		14/02/2025	---	Note sur l'entretien et la maintenance	A4/A3	.pdf	C	26
REI	DCE	ETA	NT	TB	TZ	TN	HQE	012	-		14/02/2025	---	Etude ACV	A4	.pdf	C	32
REI	DCE	ETA	NT	TB	TZ	TN	HQE	028	-		14/02/2025	---	Charte de chantier faible nuisance	A4	.pdf	C	44

Ordonnancement / PiCorps d'étatage / Coordination

REI	DCE	PAT	PLPH	TB	TZ	TN	TCE	013	-		14/02/2025	---	Planning prévisionnel travaux	A3	.pdf	C	2
REI	DCE	PAT	PGEN	TB	TZ	TN	TCE	014	-		14/02/2025	---	Principes de phasage chantier et flux de chantier	A3	.pdf	C	5
REI	DCE	PAT	PLPH	TB	TZ	TN	TCE	015	-		14/02/2025	---	Evolution des flux phase TCE	A3	.pdf	C	8
REI	DCE	PAT	NT	TB	TZ	TN	TCE	015-2	-		14/02/2025	---	Note d'organisation de chantier	A3	.pdf	C	32

Sécurité incendie

REI	DCE	EDE	NT	TB	TZ	TN	SSI	018	-		14/02/2025	---	Cahier des Charges Fonctionnel SSI	A4	.pdf	C	46
REI	DCE	EDE	NT	BC	RO	TN	SSI	019	-		14/02/2025	---	Notice Technique Complémentaire au CCF SSI Rotonde	A4	.pdf	C	18
REI	DCE	EDE	NT	TB	TZ	TN	DF2	020	-		14/02/2025	---	Note de Désenfumage (DF2)	A4	.pdf	C	24

Economie

REI	DCE	DAL	TABL	TB	TZ	TN	CEA	021	-		14/02/2025	---	Tableau des blocs portes	A3	.pdf	C	179
REI	DCE	DAL	TABL	TB	TZ	TN	CEA	022	-		14/02/2025	---	Tableau des finitions sols - murs - plafonds	A3	.pdf	C	219
REI	DCE	PAR	NTE	TB	WS	TN	ARC	025	-		14/02/2025	---	Notice Façade Ouest	A4	.pdf	C	22
REI	DCE	DAL	TABL	TB	TZ	TN	CEA	027	-		14/02/2025	---	Tableau des châssis	A4	.pdf	C	12

Détection contre la foudre

REI	DCE	EDE	NT	TB	TZ	TN	CFO	029	-		14/02/2025	---	Analyse du Risque Foudre	A4	.pdf	C	61
REI	DCE	EDE	NT	TB	TZ	TN	CFO	030	-		14/02/2025	---	Etude Technique Foudre	A4	.pdf	C	71

Etudes spécifiques façade ouest

REI	DCE	DEE	NT	TB	TZ	TN	DFV	031	-		14/02/2025	---	Notice STD façade ouest	A4	.pdf	C	23
REI	DCE	EFE	NT	TB	TZ	TN	SEC	032	-		14/02/2025	---	Rapport d'études étude d'ingénierie de sécurité incendie appliquée à la façade ouest	A4	.pdf	C	22

Récapitulatif des équipements

REI	DCE	EDE	TABL	TB	TZ	TN	BIO	040	-		14/02/2025	---	Tableau récapitulatif des équipements biomédicaux	A4	.xls	C	
-----	-----	-----	------	----	----	----	-----	-----	---	--	------------	-----	---	----	------	---	--

Liste des Points GTB

PROJET	PHASE	EMETTEUR	TYPE	BÂTIMENT	Zone	NIVEAU	Corps d'état	NUMERO	INDICE		DATE RENDU DCE	ECH	NATURE DES PRESTATIONS DCE TCE	FORMAT	FORMAT NUMERIQUE	COULEUR/NB	PAGES
REI	DCE	EDE	NT	TB	TZ	TN	GTB	041	-		14/02/2025	---	Liste des points GTB	A4	.xls	C	

Notice de sécurité incendie

REI	DCE	SIC	NT	TB	TZ	TN	SEC	PC40-03	-		14/02/2025	---	Notice de sécurité incendie	A4	.pdf	C	
REI	DCE	SIC	NT	TB	TZ	TN	SEC	PC40-06	-		14/02/2025	---	Dérogations aux règles de sécurité incendie	A4	.pdf	C	

PROJET	PHASE	EMETTEUR	TYPE	BÂTIMENT	Zone	NIVEAU	Corps d'état	NUMERO	INDICE	DATE RENDU DCE	ECH	NATURE DES PRESTATIONS DCE TCE	FORMAT	FORMAT NUMERIQUE	COULEUR/NB	PAGES
1.2 - PIECES ECRITES PARTICULIERES CCTP																
REI	DCE	EDE	CCTP	TB	TZ	TN	GOE	101	-	14/02/2025	---	CCTP Corps d'état 101 - Installation de chantier /Terrassements / Fondations / Démolition et curage / Gros-Œuvre / Charpentes métalliques	A4	.pdf	C	102
REI	DCE	DAL	CCTP	TB	TZ	TN	ETA	201	-	14/02/2025	---	CCTP Corps d'état 201 - Couverture étanchéité	A4	.pdf	C	49
REI	DCE	DAL	CCTP	TB	TZ	TN	MEX	202	-	14/02/2025	---	CCTP Corps d'état 202 - Menuiseries extérieures - Protections solaires	A4	.pdf	C	74
REI	DCE	DAL	CCTP	TB	TZ	TN	RFA	203	-	14/02/2025	---	CCTP Corps d'état 203 - Revêtement de façades	A4	.pdf	C	32
REI	DCE	DEE	CCTP	TB	TZ	TN	DFV	301	-	14/02/2025	---	CCTP Corps d'état 301 - Façade vitrée écran à l'ouest	A4	.pdf	C	140
REI	DCE	ACC	CCTP	TB	TZ	TN	AEL	401	-	14/02/2025	---	CCTP Corps d'état 401 - Appareils Elévateurs	A4	.pdf	C	81
REI	DCE	EDE	CCTP	TB	TZ	TN	CVC	402	-	14/02/2025	---	CCTP Corps d'état 402 - Chauffage / Ventilation / Climatisation / Désenfumage	A4	.pdf	C	272
REI	DCE	EDE	CCTP	TB	TZ	TN	PLO	403	-	14/02/2025	---	CCTP Corps d'état 403 - Plomberie / Protection Incendie	A4	.pdf	C	182
REI	DCE	EDE	CCTP	TB	TZ	TN	PAI	404	-	14/02/2025	---	CCTP Corps d'état 404 - Paillasse Humides et Sèches	A4	.pdf	C	29
REI	DCE	EDE	CCTP	TB	TZ	TN	SPK	405	-	14/02/2025	---	CCTP Corps d'état 405 - Sprinklers	A4	.pdf	C	21
REI	DCE	EDE	CCTP	TB	TZ	TN	FME	406	-	14/02/2025	---	CCTP Corps d'état 406 - Fluides Médicaux	A4	.pdf	C	50
REI	DCE	EDE	CCTP	TB	TZ	TN	DIA	407	-	14/02/2025	---	CCTP Corps d'état 407 - Traitement d'Eau et Solutions Acides	A4	.pdf	C	38
REI	DCE	EDE	CCTP	TB	TZ	TN	CFO	408	-	14/02/2025	---	CCTP Corps d'état 408 - Courants Forts	A4	.pdf	C	358
REI	DCE	EDE	CCTP	TB	TZ	TN	CFA	409	-	14/02/2025	---	CCTP Corps d'état 409 - Courants Faibles (SSI, GTB, Sureté, IT)	A4	.pdf	C	182
REI	DCE	EDE	CCTP	TB	TZ	TN	PNE	410	-	14/02/2025	---	CCTP Corps d'état 410 - Transport Pneumatique	A4	.pdf	C	15
REI	DCE	EDE	CCTP	TB	TZ	TN	BIO	411	-	14/02/2025	---	CCTP Corps d'état 411 - Equipements médico-techniques	A4	.pdf	C	45
REI	DCE	EDE	CCTP	TB	TZ	TN	HEL	413	-	14/02/2025	---	CCTP Corps d'état 413 - Hélistation	A4	.pdf	C	42
REI	DCE	DAL	CCTP	TB	TZ	TN	MIN	501	-	14/02/2025	---	CCTP Corps d'état 501 - Menuiseries intérieures - Mobilier fixe d'agencement - Occultation intérieure	A4	.pdf	C	55
REI	DCE	DAL	CCTP	TB	TZ	TN	EQM	502	-	14/02/2025	---	CCTP Corps d'état 502 - Equipements Mobiliers	A4	.pdf	C	14
REI	DCE	DAL	CCTP	TB	TZ	TN	PMU	503	-	14/02/2025	---	CCTP Corps d'état 503 - Protections Murales	A4	.pdf	C	11
REI	DCE	DAL	CCTP	TB	TZ	TN	CDP	504	-	14/02/2025	---	CCTP Corps d'état 504 - Cloisons - Doublages - Plâtrerie - Protection Anti X	A4	.pdf	C	32
REI	DCE	DAL	CCTP	TB	TZ	TN	CMO	505	-	14/02/2025	---	CCTP Corps d'état 505 - Cloisons modulaires	A4	.pdf	C	18
REI	DCE	DAL	CCTP	TB	TZ	TN	PLF	506	-	14/02/2025	---	CCTP Corps d'état 506 - Plafonds suspendus	A4	.pdf	C	27
REI	DCE	DAL	CCTP	TB	TZ	TN	RSD	507	-	14/02/2025	---	CCTP Corps d'état 507 - Revêtements de sols - Revêtement muraux Durs	A4	.pdf	C	24
REI	DCE	DAL	CCTP	TB	TZ	TN	RSS	508	-	14/02/2025	---	CCTP Corps d'état 508 - Revêtements de sols - Revêtement muraux Souples	A4	.pdf	C	22
REI	DCE	DAL	CCTP	TB	TZ	TN	SER	509	-	14/02/2025	---	CCTP Corps d'état 509 - Serrurerie - Métallerie	A4	.pdf	C	37
REI	DCE	DAL	CCTP	TB	TZ	TN	PAI	510	-	14/02/2025	---	CCTP Corps d'état 510 - Portes automatiques intérieures	A4	.pdf	C	15
REI	DCE	DAL	CCTP	TB	TZ	TN	PPK	511	-	14/02/2025	---	CCTP Corps d'état 511 - Portes de parking - sectionnelle - barrières	A4	.pdf	C	19
REI	DCE	DAL	CCTP	TB	TZ	TN	PEI	512	-	14/02/2025	---	CCTP Corps d'état 512 - Peinture	A4	.pdf	C	23
REI	DCE	EDE	CCTP	TB	TZ	TN	VRD	601	-	14/02/2025	---	CCTP Corps d'état 601 - Voiries et Réseaux Enterrés	A4	.pdf	C	66
REI	DCE	MUT	CCTP	TB	TZ	TN	PAY	602	-	14/02/2025	---	CCTP Corps d'état 602 - Espaces paysagers végétaux et mobiliers extérieurs	A4	.pdf	C	34

PROJET	PHASE	EMETTEUR	TYPE	BÂTIMENT	Zone	NIVEAU	Corps d'état	NUMERO	INDICE	DATE RENDU DCE	ECH	NATURE DES PRESTATIONS DCE TCE	FORMAT	FORMAT NUMERIQUE	COULEUR/NB	PAGES
1.3 - DECOMPOSITION DU PRIX GLOBAL ET FORFAITAIRE																
REI	DCE	EDE	CCTP	TB	TZ	TN	GOE	111	-	14/02/2025	---	DPGF Corps d'état 101 - Installation de chantier /Terrassements / Fondations / Démolition et curage / Gros-Cœuvre / Charpentes métalliques	A4	.xls	C	102
REI	DCE	DAL	DPGF	TB	TZ	TN	ETA	211	-	14/02/2025	---	DPGF Corps d'état 201 - Couverture étanchéité	A4	.xls	C	49
REI	DCE	DAL	DPGF	TB	TZ	TN	MEX	212	-	14/02/2025	---	DPGF Corps d'état 202 - Menuiseries extérieures - DCEtections solaires	A4	.xls	C	74
REI	DCE	DAL	DPGF	TB	TZ	TN	RFA	213	-	14/02/2025	---	DPGF Corps d'état 203 - Revêtement de façades	A4	.xls	C	32
REI	DCE	DEE	DPGF	TB	TZ	TN	DFV	313	-	14/02/2025	---	DPGF Corps d'état 301 - Façade vitrée écran à l'ouest	A4	.xls	C	140
REI	DCE	ACC	DPGF	TB	TZ	TN	AEL	411	-	14/02/2025	---	DPGF Corps d'état 401 - Appareils Elévateurs	A4	.xls	C	81
REI	DCE	EDE	DPGF	TB	TZ	TN	CVC	412	-	14/02/2025	---	DPGF Corps d'état 402 - Chauffage / Ventilation / Climatisation / Désenfumage	A4	.xls	C	272
REI	DCE	EDE	DPGF	TB	TZ	TN	PLO	413	-	14/02/2025	---	DPGF Corps d'état 403 - Plomberie / DCEtection Incendie	A4	.xls	C	182
REI	DCE	EDE	DPGF	TB	TZ	TN	PAI	414	-	14/02/2025	---	DPGF Corps d'état 404 - Paillasses Humides et Sèches	A4	.xls	C	29
REI	DCE	EDE	DPGF	TB	TZ	TN	SPK	415	-	14/02/2025	---	DPGF Corps d'état 405 - Sprinklers	A4	.xls	C	20
REI	DCE	EDE	DPGF	TB	TZ	TN	FME	416	-	14/02/2025	---	DPGF Corps d'état 406 - Fluides Médicaux	A4	.xls	C	42
REI	DCE	EDE	DPGF	TB	TZ	TN	DIA	417	-	14/02/2025	---	DPGF Corps d'état 407 - Traitement d'Eau et Solutions Acides	A4	.xls	C	38
REI	DCE	EDE	DPGF	TB	TZ	TN	CFO	418	-	14/02/2025	---	DPGF Corps d'état 408 - Courants Forts	A4	.xls	C	358
REI	DCE	EDE	DPGF	TB	TZ	TN	CFA	419	-	14/02/2025	---	DPGF Corps d'état 409 - Courants Faibles (SSI, GTB, Sureté, IT)	A4	.xls	C	182
REI	DCE	EDE	DPGF	TB	TZ	TN	PNE	411	-	14/02/2025	---	DPGF Corps d'état 410 - Transport Pneumatique	A4	.xls	C	15
REI	DCE	EDE	DPGF	TB	TZ	TN	BIO	412	-	14/02/2025	---	DPGF Corps d'état 411 - Equipements médico-techniques	A4	.xls	C	45
REI	DCE	EDE	DPGF	TB	TZ	TN	HEL	413	-	14/02/2025	---	DPGF Corps d'état 413 - Hélistation	A4	.xls	C	42
REI	DCE	DAL	DPGF	TB	TZ	TN	MIN	511	-	14/02/2025	---	DPGF Corps d'état 501 - Menuiseries intérieures - Mobilier fixe d'agencement - Occultation intérieure	A4	.xls	C	55
REI	DCE	DAL	DPGF	TB	TZ	TN	EQM	512	-	14/02/2025	---	DPGF Corps d'état 502 - Equipements Mobiliers	A4	.xls	C	14
REI	DCE	DAL	DPGF	TB	TZ	TN	PMU	513	-	14/02/2025	---	DPGF Corps d'état 503 - Protections Murales	A4	.xls	C	11
REI	DCE	DAL	DPGF	TB	TZ	TN	CDP	514	-	14/02/2025	---	DPGF Corps d'état 504 - Cloisons - Doublages - Plâtrerie - DCEtection Anti X	A4	.xls	C	32
REI	DCE	DAL	DPGF	TB	TZ	TN	CMO	515	-	14/02/2025	---	DPGF Corps d'état 505 - Cloisons modulaires	A4	.xls	C	18
REI	DCE	DAL	DPGF	TB	TZ	TN	PLF	516	-	14/02/2025	---	DPGF Corps d'état 506 - Plafonds suspendus	A4	.xls	C	27
REI	DCE	DAL	DPGF	TB	TZ	TN	RSD	517	-	14/02/2025	---	DPGF Corps d'état 507 - Revêtements de sols - Revêtement muraux Durs	A4	.xls	C	24
REI	DCE	DAL	DPGF	TB	TZ	TN	RSS	518	-	14/02/2025	---	DPGF Corps d'état 508 - Revêtements de sols - Revêtement muraux Souples	A4	.xls	C	22
REI	DCE	DAL	DPGF	TB	TZ	TN	SER	519	-	14/02/2025	---	DPGF Corps d'état 509 - Serrurerie - Métallerie	A4	.xls	C	37
REI	DCE	DAL	DPGF	TB	TZ	TN	PAI	520	-	14/02/2025	---	DPGF Corps d'état 510 - Portes automatiques intérieures	A4	.xls	C	15
REI	DCE	DAL	DPGF	TB	TZ	TN	PPK	521	-	14/02/2025	---	DPGF Corps d'état 511 - Portes de parking - sectionnelle - barrières	A4	.xls	C	19
REI	DCE	DAL	DPGF	TB	TZ	TN	PEI	522	-	14/02/2025	---	DPGF Corps d'état 512 - Peinture	A4	.xls	C	23
REI	DCE	EDE	DPGF	TB	TZ	TN	VRD	611	-	14/02/2025	---	DPGF Corps d'état 601 - Voiries et Réseaux Enterrés	A4	.xls	C	66
REI	DCE	MUT	DPGF	TB	TZ	TN	PAY	612	-	14/02/2025	---	DPGF Corps d'état 602 - Espaces paysagers végétaux et mobiliers extérieurs	A4	.xls	C	34

PROJET	PHASE	EMETTEUR	TYPE	BÂTIMENT	Zone	NIVEAU	LOT	NUMERO	INDICE		DATE RENDU DCE	ECH		NATURE DES PRESTATIONS DCE	FORMAT	FORMAT NUMERIQUE	COULEUR/NB	PAGES
--------	-------	----------	------	----------	------	--------	-----	--------	--------	--	----------------	-----	--	----------------------------	--------	------------------	------------	-------

2. PIECES GRAPHIQUES ARCHITECTE

2.1 - PLANS GENERAUX

2.1.1 - PLANS D'ENSEMBLE

REI	DCE	PAR	PLAN	TB	TZ	TN	ARC	0001	-	14/02/2025	1/5000	Plan de situation	A3	.pdf	C	2
REI	DCE	PAR	PLAN	TB	TZ	TN	ARC	1002	-	14/02/2025	1/500	Plan de Masse et de traitement des espaces extérieurs	A0	.pdf/.dwg	C	1

2.1.2 - PLANS DE NIVEAUX

REI	DCE	PAR	PLAN	TB	A-	S2	ARC	1021	-	14/02/2025	1/100	Plan du niveau S2 Zone A	914x1782	.pdf/.dwg	C	1
REI	DCE	PAR	PLAN	TB	B-	S2	ARC	1022	-	14/02/2025	1/100	Plan de niveau S2 Zone B	A0	.pdf/.dwg	C	1
REI	DCE	PAR	PLAN	TB	A-	S1	ARC	1011	-	14/02/2025	1/100	Plan de niveau S1 Zone A	914x1782	.pdf/.dwg	C	1
REI	DCE	PAR	PLAN	TB	B-	S1	ARC	1012	-	14/02/2025	1/100	Plan de niveau S1 Zone B	A0	.pdf/.dwg	C	1
REI	DCE	PAR	PLAN	TB	A-	RC	ARC	1001	-	14/02/2025	1/100	Plan de niveau RC Zone A	914x1782	.pdf/.dwg	C	1
REI	DCE	PAR	PLAN	TB	B-	RC	ARC	1002	-	14/02/2025	1/100	Plan de niveau RC Zone B	A0	.pdf/.dwg	C	1
REI	DCE	PAR	PLAN	TB	A-	E1	ARC	1101	-	14/02/2025	1/100	Plan de niveau E1 Zone A	914x1782	.pdf/.dwg	C	1
REI	DCE	PAR	PLAN	TB	B-	E1	ARC	1102	-	14/02/2025	1/100	Plan de niveau E1 Zone B	A0	.pdf/.dwg	C	1
REI	DCE	PAR	PLAN	TB	A-	E2	ARC	1201	-	14/02/2025	1/100	Plan de niveau E2 Zone A	914x1782	.pdf/.dwg	C	1
REI	DCE	PAR	PLAN	TB	B-	E2	ARC	1202	-	14/02/2025	1/100	Plan de niveau E2 Zone B	A0	.pdf/.dwg	C	1
REI	DCE	PAR	PLAN	TB	A-	E3	ARC	1301	-	14/02/2025	1/100	Plan de niveau E3 Zone A	914x1782	.pdf/.dwg	C	1
REI	DCE	PAR	PLAN	TB	B-	E3	ARC	1302	-	14/02/2025	1/100	Plan de niveau E3 Zone B	A0	.pdf/.dwg	C	1
REI	DCE	PAR	PLAN	TB	A-	E4	ARC	1401	-	14/02/2025	1/100	Plan de niveau E4 Zone A	914x1782	.pdf/.dwg	C	1
REI	DCE	PAR	PLAN	TB	B-	E4	ARC	1402	-	14/02/2025	1/100	Plan de niveau E4 Zone B	A0	.pdf/.dwg	C	1
REI	DCE	PAR	PLAN	TB	A-	TT-E5	ARC	1501	-	14/02/2025	1/100	Plan de niveau toiture Zone A - Hélistation - Edicule MM axe rouge E5	914x1782	.pdf/.dwg	C	1
REI	DCE	PAR	PLAN	TB	B-	TT	ARC	1502	-	14/02/2025	1/100	Plan de niveau toiture Zone B	A0	.pdf/.dwg	C	1

2.1.4 - COUPES

REI	DCE	PAR	COUP	TB	TZ	TN	ARC	2001	-	14/02/2025	1/100	Coupe longitudinale AA' et coupe transversale BB'	1782x914	.pdf/.dwg	C	1
REI	DCE	PAR	COUP	TB	TZ	TN	ARC	2002	-	14/02/2025	1/100	Coupe longitudinale CC' et coupe transversale DD'	1782x914	.pdf/.dwg	C	1

2.1.5 - FACADES

REI	DCE	PAR	ELEV	TB	TZ	TN	ARC	3001a	-	14/02/2025	1/100	Façade Ouest - élévations	1782x914	.pdf/.dwg	C	1
REI	DCE	PAR	ELEV	TB	TZ	TN	ARC	3001b	-	14/02/2025	1/100	Façade Ouest - plans	1782x914	.pdf/.dwg	C	1
REI	DCE	PAR	ELEV	TB	TZ	TN	ARC	3002	-	14/02/2025	1/100	Façade Est, façade passerelle Urgences et façade de la galerie Rotonde	1782x914	.pdf/.dwg	C	1
REI	DCE	PAR	ELEV	TB	TZ	TN	ARC	3003	-	14/02/2025	1/100	Façade Nord, façade Sud	1782x914	.pdf/.dwg	C	1
REI	DCE	PAR	ELEV	TB	TZ	TN	ARC	3004	-	14/02/2025	1/100	Façades patio 1	A0	.pdf/.dwg	C	1
REI	DCE	PAR	ELEV	TB	TZ	TN	ARC	3005	-	14/02/2025	1/100	Façades patio 2	A0	.pdf/.dwg	C	1
REI	DCE	PAR	ELEV	TB	TZ	TN	ARC	3006	-	14/02/2025	1/100	Façades patio 3	A0	.pdf/.dwg	C	1
REI	DCE	PAR	ELEV	TB	TZ	TN	ARC	3007	-	14/02/2025	1/100	Façades patio 4	A0	.pdf/.dwg	C	1
REI	DCE	PAR	ELEV	TB	TZ	TN	ARC	3008	-	14/02/2025	1/100	Façades patio 5	A0	.pdf/.dwg	C	1
REI	DCE	PAR	ELEV	TB	TZ	TN	ARC	3009	-	14/02/2025	1/100	Façades patio 6	A0	.pdf/.dwg	C	1
REI	DCE	PAR	ELEV	TB	TZ	TN	ARC	3010	-	14/02/2025	1/100	Façades patio 7	A0	.pdf/.dwg	C	1
REI	DCE	PAR	ELEV	TB	TZ	TN	ARC	3011	-	14/02/2025	1/100	Façades patio 8 et 9	A0	.pdf/.dwg	C	1
REI	DCE	PAR	ELEV	TB	TZ	TN	ARC	3012	-	14/02/2025	1/100	Façades cours anglaises	A1	.pdf/.dwg	C	1
REI	DCE	PAR	PROT	TB	TZ	TN	ARC	3013	-	14/02/2025	1/50	Carnet prototype façade	A3	.pdf/.dwg	C	3

PROJET	PHASE	EMETTEUR	TYPE	BÂTIMENT	Zone	NIVEAU	LOT	NUMERO	INDICE		DATE RENDU DCE	ECH		NATURE DES PRESTATIONS DCE	FORMAT	FORMAT NUMERIQUE	COULEUR/NB	PAGES
2.2 - PLANS DE REPERAGE																		
REI	DCE	PAR	PLDR	TB	TZ	TN	ARC	4001	-		14/02/2025	1/500		Carnet de repérages - hauteurs de plafonds	A3	.pdf	C	8
REI	DCE	PAR	PLDR	TB	TZ	TN	ARC	4002	-		14/02/2025	1/500		Carnet de repérages - types de plafonds	A3	.pdf	C	8
REI	DCE	PAR	PLDR	TB	TZ	TN	ARC	4003	-		14/02/2025	1/500		Carnet de repérages - types de revêtements de sols et détails	A3	.pdf	C	17
REI	DCE	PAR	PLDR	TB	TZ	TN	ARC	4004	-		14/02/2025	1/500		Carnet de repérages - finitions et protections murales	A4	.pdf	C	12
REI	DCE	PAR	PLDR	TB	TZ	TN	ARC	4005	-		14/02/2025	1/500		Carnet de repérages - radioprotection et principes de mise en oeuvre	A3	.pdf	C	12
REI	DCE	PAR	PLDR	TB	TZ	TN	ARC	4006	-		14/02/2025	1/500		Carnet de repérages - locaux accessibles PMR	A3	.pdf	C	7
REI	DCE	PAR	PLDR	TB	TZ	TN	ARC	4007	-		14/02/2025	1/500		Carnet de repérages - occultations extérieures (et occultations totales)	A3	.pdf	C	7
REI	DCE	PAR	PLDR	TB	TZ	TN	ARC	4008	-		14/02/2025	1/500		Carnet de repérages - tablettes et encadrements de fenêtres	A3	.pdf	C	7
REI	DCE	PAR	PLDR	TB	TZ	TN	ARC	4009	-		14/02/2025	1/500		Carnet de repérages - services	A3	.pdf	C	8
REI	DCE	DAL	PLDR	TB	TZ	TN	ARC	4010	-		14/02/2025	1/500		Carnet de repérages - cloisons doublages	A3	.pdf	C	16
REI	DCE	PAR	PLDR	TB	TZ	TN	ARC	4011	-		14/02/2025	1/500		Carnet de repérages - plinthes	A3	.pdf	C	8
REI	DCE	EDE	PLDR	TB	TZ	TN	ISO	4012	-		14/02/2025	1/500		Carnet de repérages - isolants	A3	.pdf	C	10
2.3 - DETAILS ARCHITECTURAUX																		
2.3.1 - PRESTATIONS INTERIEURES																		
REI	DCE	PAR	DET	TB	TZ	TN	ARC	5001	-		14/02/2025	---		Carnet de détails - menuiseries intérieures (châssis, portes, habillages muraux...)	A3	.pdf	C	36
REI	DCE	PAR	DET	TB	TZ	TN	ARC	5002	-		14/02/2025	---		Carnet de détails - mobilier fixe d'agencement (placards, banques accueil, guichets, tablettes...)	A3	.pdf	C	29
REI	DCE	PAR	DET	TB	TZ	TN	ARC	5003	-		14/02/2025	---		Carnet de synthèse archi des espaces notables (*complément pour les plafonds)	A3	.pdf	C	23
PLANS DE PRINCIPE DE CALEPINAGE DE FAUX-PLAFONDS																		
REI	DCE	PAR	FPL	TB	TZ	S2	ARC	5101	-		14/02/2025	1/200		Plan de principe de calepinage des faux-plafonds - niveau S2	914x1782	.pdf/.dwg	C	1
REI	DCE	PAR	FPL	TB	TZ	S1	ARC	5102	-		14/02/2025	1/200		Plan de principe de calepinage des faux-plafonds - niveau S1	914x1782	.pdf/.dwg	C	1
REI	DCE	PAR	FPL	TB	TZ	RC	ARC	5103	-		14/02/2025	1/200		Plan de principe de calepinage des faux-plafonds -niveau RC	914x1782	.pdf/.dwg	C	1
REI	DCE	PAR	FPL	TB	TZ	E1	ARC	5104	-		14/02/2025	1/200		Plan de principe de calepinage des faux-plafonds - niveau E1	914x1782	.pdf/.dwg	C	1
REI	DCE	PAR	FPL	TB	TZ	E2	ARC	5105	-		14/02/2025	1/200		Plan de principe de calepinage des faux-plafonds - niveau E2	914x1782	.pdf/.dwg	C	1
REI	DCE	PAR	FPL	TB	TZ	E3	ARC	5106	-		14/02/2025	1/200		Plan de principe de calepinage des faux-plafonds - niveau E3	914x1782	.pdf/.dwg	C	1
2.3.2 - DETAILS CLOS COUVERT																		
REI	DCE	PAR	DET	TB	TZ	TN	ARC	6000	-		14/02/2025	1/50		Nomenclatures menuiseries extérieures	A3	.pdf	C	12
REI	DCE	PAR	DET	TB	TZ	TN	ARC	6100	-		14/02/2025	1/50		Principes de détails - Façade hall RC	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	PAR	DET	TB	TZ	TN	ARC	6200	-		14/02/2025	1/50		Principes de détails - Façades briques et enduit	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	PAR	DET	TB	TZ	TN	ARC	6300	-		14/02/2025	1/50		Principes de détails - Façade Ouest	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	PAR	DET	TB	TZ	TN	ARC	6301	-		14/02/2025	1/25		Principes de détails - Façade Ouest	A1	.pdf	C	1
REI	DCE	PAR	DET	TB	TZ	E1	ARC	6400	-		14/02/2025	1/50		Plans et Principes de détails - Passerelle vers Urgences	A1	.pdf	C	1
REI	DCE	PAR	DET	TB	TZ	TN	ARC	6500	-		14/02/2025	1/50		Plans et Principes de détails - Galerie vers Rotonde	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	PAR	DET	TB	TZ	TN	ARC	6700	-		14/02/2025	1/20		Carnet de détails - serrurerie extérieure et intérieure (et plans de repérages)	A3	.pdf	C	34
REI	DCE	PAR	DET	TB	TZ	TN	ARC	6800	-		14/02/2025	1/20		Carnet de détails - clos couvert (et plans de repérage étanchéité)	A3	.pdf	C	51
REI	DCE	DEE	DET	TB	TZ	TN	DFV	6900	-		14/02/2025	1/10		Carnet de détails - façade vitrée ouest	A0	.pdf	C	6

PROJET	PHASE	EMETTEUR	TYPE	BÂTIMENT	Zone	NIVEAU	LOT	NUMERO	INDICE		DATE RENDU DCE	ECH		NATURE DES PRESTATIONS DCE	FORMAT	FORMAT NUMERIQUE	COULEUR/NB	PAGES
2.4 - PLANS DE SECURITE INCENDIE																		
REI	DCE	PAR	PLAN	TB	TZ	TN	SEC	7001	-		14/02/2025	1/500		Plan de masse de sécurité incendie	A1	.pdf	C	1
REI	DCE	PAR	PLAN	TB	TZ	S2	SEC	7020	-		14/02/2025	1/200		Plan de sécu S2	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	PAR	PLAN	TB	TZ	S1	SEC	7010	-		14/02/2025	1/200		Plan de sécu S1	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	PAR	PLAN	TB	TZ	RC	SEC	7000	-		14/02/2025	1/200		Plan de sécu RC	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	PAR	PLAN	TB	TZ	E1	SEC	7100	-		14/02/2025	1/200		Plan de sécu E1	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	PAR	PLAN	TB	TZ	E2	SEC	7200	-		14/02/2025	1/200		Plan de sécu E2	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	PAR	PLAN	TB	TZ	E3	SEC	7300	-		14/02/2025	1/200		Plan de sécu E3	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	PAR	PLAN	TB	TZ	E4	SEC	7400	-		14/02/2025	1/200		Plan de sécu E4	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	PAR	PLAN	TB	TZ	E5	SEC	7500	-		14/02/2025	1/200		Plan de sécu E5 - Hélistation	A1	.pdf	C	1
REI	DCE	PAR	ELEV	TB	TZ	TN	SEC	7600	-		14/02/2025	1/200		Façades accessibles - Repérage des baies pompiers	A0	.pdf	C	1
2.5 - LOCAUX TYPES																		
REI	DCE	PAR	MIPL	TB	TZ	TN	ARC	8001	-		14/02/2025	1/50		Carnet des locaux types GTU01_POLE AUTONOMIE SANTE PLATEAU DE REEDUCATION	A3	.pdf	C	7
REI	DCE	PAR	MIPL	TB	TZ	TN	ARC	8002	-		14/02/2025	1/50		Carnet des locaux types GTU02_UTEP DIET UTNC	A3	.pdf	C	5
REI	DCE	PAR	MIPL	TB	TZ	TN	ARC	8003	-		14/02/2025	1/50		Carnet des locaux types GTU03_POLE AUTONOMIE SANTE USP	A3	.pdf	C	5
REI	DCE	PAR	MIPL	TB	TZ	TN	ARC	8004	-		14/02/2025	1/50		Carnet des locaux types GTU04_POLE AUTONOMIE SANTE GERIATRIE HC	A3	.pdf	C	4
REI	DCE	PAR	MIPL	TB	TZ	TN	ARC	8005	-		14/02/2025	1/50		Carnet des locaux types GTU05_TRANS CONS	A3	.pdf	C	5
REI	DCE	PAR	MIPL	TB	TZ	TN	ARC	8006	-		14/02/2025	1/50		Carnet des locaux types GTU06_POLE RECHERCHE CLINIQUE	A3	.pdf	C	5
REI	DCE	PAR	MIPL	TB	TZ	TN	ARC	8007	-		14/02/2025	1/50		Carnet des locaux types GTU07_POLE MED DERMATO	A3	.pdf	C	7
REI	DCE	PAR	MIPL	TB	TZ	TN	ARC	8008	-		14/02/2025	1/50		Carnet des locaux types GTU08_POLE MED UMATH	A3	.pdf	C	4
REI	DCE	PAR	MIPL	TB	TZ	TN	ARC	8009	-		14/02/2025	1/50		Carnet des locaux types GTU09_POLE MED HEMATO	A3	.pdf	C	5
REI	DCE	PAR	MIPL	TB	TZ	TN	ARC	8010	-		14/02/2025	1/50		Carnet des locaux types GTU10_POLE MED SALLE DE STOCKAGE COHORTING	A3	.pdf	C	4
REI	DCE	PAR	MIPL	TB	TZ	TN	ARC	8011	-		14/02/2025	1/50		Carnet des locaux types GTU11_IMAGERIE	A3	.pdf	C	6
REI	DCE	PAR	MIPL	TB	TZ	TN	ARC	8012	-		14/02/2025	1/50		Carnet des locaux types GTU12_BLOC UCA	A3	.pdf	C	5
REI	DCE	PAR	MIPL	TB	TZ	TN	ARC	8013	-		14/02/2025	1/50		Carnet des locaux types GTU13_BLOC OP+NRI+SSPI	A3	.pdf	C	7
REI	DCE	PAR	MIPL	TB	TZ	TN	ARC	8014	-		14/02/2025	1/50		Carnet des locaux types GTU14_BLOC IMAGERIE NRI	A3	.pdf	C	7
REI	DCE	PAR	MIPL	TB	TZ	TN	ARC	8015	-		14/02/2025	1/50		Carnet des locaux types GTU15_TRANS HDJ	A3	.pdf	C	10
REI	DCE	PAR	MIPL	TB	TZ	TN	ARC	8016	-		14/02/2025	1/50		Carnet des locaux types GTU16_TRANS HOSP HC	A3	.pdf	C	11
REI	DCE	PAR	MIPL	TB	TZ	TN	ARC	8017	-		14/02/2025	1/50		Carnet des locaux types GTU17_IML	A3	.pdf	C	9
REI	DCE	PAR	MIPL	TB	TZ	TN	ARC	8018	-		14/02/2025	1/50		Carnet des locaux types GTU18_POLE DUNE MNSC	A3	.pdf	C	7
REI	DCE	PAR	MIPL	TB	TZ	TN	ARC	8019	-		14/02/2025	1/50		Carnet des locaux types GTU19_USC	A3	.pdf	C	5
REI	DCE	PAR	MIPL	TB	TZ	TN	ARC	8020	-		14/02/2025	1/50		Carnet des locaux types GTU20_POLE DUNE DIALYSE	A3	.pdf	C	9
REI	DCE	PAR	MIPL	TB	TZ	TN	ARC	8021	-		14/02/2025	1/50		Carnet des locaux types GTU21_POLE NSTC OPH	A3	.pdf	C	8
REI	DCE	PAR	MIPL	TB	TZ	TN	ARC	8022	-		14/02/2025	1/50		Carnet des locaux types GTU22_POLE NSTC LOCAUX COMMUNS	A3	.pdf	C	4
REI	DCE	PAR	MIPL	TB	TZ	TN	ARC	8023	-		14/02/2025	1/50		Carnet des locaux types GTU23_POLE NSTC ORL	A3	.pdf	C	9
REI	DCE	PAR	MIPL	TB	TZ	TN	ARC	8024	-		14/02/2025	1/50		Carnet des locaux types GTU24_POLE NSTC NC CS HC	A3	.pdf	C	6
REI	DCE	PAR	MIPL	TB	TZ	TN	ARC	8025	-		14/02/2025	1/50		Carnet des locaux types GTU25_POLE NSTC USINV NEURO HC	A3	.pdf	C	7
REI	DCE	PAR	MIPL	TB	TZ	TN	ARC	8026	-		14/02/2025	1/50		Carnet des locaux types GTU26_POLE NSTC NEURO CS	A3	.pdf	C	5
REI	DCE	PAR	MIPL	TB	TZ	TN	ARC	8027	-		14/02/2025	1/50		Carnet des locaux types GTU27_GROUPE TRANSVERSAL SALLE DE SOINS USC SI	A3	.pdf	C	10
REI	DCE	PAR	MIPL	TB	TZ	TN	ARC	8028	-		14/02/2025	1/50		Carnet des locaux types GTU28_GROUPE TRANSVERSAL SALLE DE SOINS	A3	.pdf	C	6
REI	DCE	PAR	MIPL	TB	TZ	TN	ARC	8029	-		14/02/2025	1/50		Carnet des locaux types GTU29_POLE DUNE CS	A3	.pdf	C	6
REI	DCE	PAR	MIPL	TB	TZ	TN	ARC	8030	-		14/02/2025	1/50		Carnet des locaux types GTU30_POLE MED_UMACH	A3	.pdf	C	8

PROJET	PHASE	EMETTEUR	TYPE	BÂTIMENT	Zone	NIVEAU	LOT	NUMERO	INDICE		DATE RENDU DCE	ECH		NATURE DES PRESTATIONS DCE	FORMAT	FORMAT NUMERIQUE	COULEUR/NB	PAGES
2.6 - CARNET PAYSAGE																		
2.6.1 - PLANS																		
REI	DCE	MUT	PLN	TB	TZ	TT	PAY	9000	-		14/02/2025	SE		Plan d'ensemble d'aménagement des espaces extérieurs	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	MUT	PLN	TB	TZ	TT	PAY	9001	-		14/02/2025	SE		Plan de repérage - plan de nivellement et traitement des surfaces	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	MUT	PLN	TB	TZ	TT	PAY	9002	-		14/02/2025	SE		Plan des sols	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	MUT	PLN	TB	TZ	TT	PAY	9003	-		14/02/2025	SE		Plan des épaisseurs de terre végétale	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	MUT	PLN	TB	TZ	TT	PAY	9004	-		14/02/2025	SE		Plan d'arrosage	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	MUT	PLN	TB	TZ	TT	PAY	9005	-		14/02/2025	SE		Plan Maçonnerie / métallerie	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	MUT	PLN	TB	TZ	TT	PAY	9006	-		14/02/2025	SE		Plan des mobiliers	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	MUT	PLN	TB	TZ	TT	PAY	9007	-		14/02/2025	SE		Plan de plantations et de bordures	A0	.pdf	C	1
2.6.2 - DETAILS																		
REI	DCE	MUT	DET	TB	TZ	TN	PAY	9008	-		14/02/2025	SE		Carnet de détails général plans Terrasses	A3	.pdf	C	11
REI	DCE	MUT	DET	TB	TZ	TN	PAY	9009-3-1	-		14/02/2025	SE		Carnet de détails général plans et coupes Patio 1a	A3	.pdf	C	5
REI	DCE	MUT	DET	TB	TZ	TN	PAY	9009-3-2	-		14/02/2025	SE		Carnet de détails général plans et coupes Patio 1b	A3	.pdf	C	6
REI	DCE	MUT	DET	TB	TZ	TN	PAY	9009-3-3	-		14/02/2025	SE		Carnet de détails général plans et coupes Patio 2	A3	.pdf	C	7
REI	DCE	MUT	DET	TB	TZ	TN	PAY	9009-3-4	-		14/02/2025	SE		Carnet de détails général plans et coupes Patio 3	A3	.pdf	C	5
REI	DCE	MUT	DET	TB	TZ	TN	PAY	9009-3-5	-		14/02/2025	SE		Carnet de détails général plans et coupes Patio 4	A3	.pdf	C	6
REI	DCE	MUT	DET	TB	TZ	TN	PAY	9009-3-6	-		14/02/2025	SE		Carnet de détails général plans et coupes Patio 5	A3	.pdf	C	5
REI	DCE	MUT	DET	TB	TZ	TN	PAY	9009-3-7	-		14/02/2025	SE		Carnet de détails général plans et coupes Patio 6	A3	.pdf	C	7
REI	DCE	MUT	DET	TB	TZ	TN	PAY	9009-3-8	-		14/02/2025	SE		Carnet de détails général plans et coupes Patio 7	A3	.pdf	C	5
REI	DCE	MUT	DET	TB	TZ	TN	PAY	9009-3-9	-		14/02/2025	SE		Carnet de détails général plans et coupes Patio 8	A3	.pdf	C	5
REI	DCE	MUT	DET	TB	TZ	TN	PAY	9009-3-10	-		14/02/2025	SE		Carnet de détails général plans et coupes Patio 9	A3	.pdf	C	5
REI	DCE	MUT	DET	TB	TZ	TN	PAY	9009-4-1	-		14/02/2025	SE		Carnet de détails général plans et coupes Cour anglaise 1	A3	.pdf	C	5
REI	DCE	MUT	DET	TB	TZ	TN	PAY	9009-4-2	-		14/02/2025	SE		Carnet de détails général plans et coupes Cour anglaise 2	A3	.pdf	C	5
REI	DCE	MUT	DET	TB	TZ	TN	PAY	9009-4-3	-		14/02/2025	SE		Carnet de détails général plans et coupes Cour anglaise 3	A3	.pdf	C	5
REI	DCE	MUT	DET	TB	TZ	TN	PAY	9009-4-4	-		14/02/2025	SE		Carnet de détails général plans et coupes Cour anglaise 4	A3	.pdf	C	5
REI	DCE	MUT	DET	TB	TZ	TN	PAY	9009-5-1	-		14/02/2025	SE		Carnet de détails général plans et coupes Cour 1	A3	.pdf	C	5
REI	DCE	MUT	DET	TB	TZ	TN	PAY	9009-5-2	-		14/02/2025	SE		Carnet de détails général plans et coupes Cour 2	A3	.pdf	C	6
REI	DCE	MUT	DET	TB	TZ	TN	PAY	9009-6-1	-		14/02/2025	SE		Carnet de détails général plans et coupes Entrée SUD S1	A3	.pdf	C	5
REI	DCE	MUT	DET	TB	TZ	TN	PAY	9009-6-2	-		14/02/2025	SE		Carnet de détails général plans et coupes Entrée SUD RC	A3	.pdf	C	5
2.8 - DOSSIER ROTONDE																		
REI	DCE	PAR	DET	RTD	TZ	TN	ARC	10000	-		14/02/2025	1/100		Carnet Rotonde	A0	.pdf	C	0

DCEJET	PHASE	EMETTEUR	TYPE	BÂTIMENT	Zone	NIVEAU	LOT	NUMERO	INDICE		DATE RENDU DCE	ECH		NATURE DES PRESTATIONS DCE	FORMAT	FORMAT NUMERIQUE	COULEUR/NB	PAGES
--------	-------	----------	------	----------	------	--------	-----	--------	--------	--	-------------------	-----	--	----------------------------	--------	---------------------	------------	-------

3. PIECES GRAPHIQUES TECHNIQUES

3.1 Lot 101 - TERRASSEMENT / FONDATIONS / GROS-ŒUVRE

REI	DCE	EDE	PLAN	TB	A	FD	GOE	1101	-	14/02/2025	1/100	PLAN DES FONDATIONS - ZONE A	A0+	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	FD	GOE	1102	-	14/02/2025	1/100	PLAN DES FONDATIONS - ZONE B	A0+	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	C	FD	GOE	1103	-	14/02/2025	1/100	PLAN DES FONDATIONS - ZONE C	A0+	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	A	S2	GOE	1104	-	14/02/2025	1/100	PLANCHER BAS 2EME SOUS-SOL - ZONE A	A0+	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	S2	GOE	1105	-	14/02/2025	1/100	PLANCHER BAS 2EME SOUS-SOL - ZONE B	A0+	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	C	S2	GOE	1106	-	14/02/2025	1/100	PLANCHER BAS 2EME SOUS-SOL - ZONE C	A0+	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	A	S2	GOE	1107	-	14/02/2025	1/100	PLANCHER HAUT 2EME SOUS-SOL - ZONE A	A0+	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	S2	GOE	1108	-	14/02/2025	1/100	PLANCHER HAUT 2EME SOUS-SOL - ZONE B	A0+	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	C	S2	GOE	1109	-	14/02/2025	1/100	PLANCHER HAUT 2EME SOUS-SOL - ZONE C	A0+	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	A	S1	GOE	1110	-	14/02/2025	1/100	PLANCHER HAUT 1ER SOUS_SOL - ZONE A	A0+	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	S1	GOE	1111	-	14/02/2025	1/100	PLANCHER HAUT 1ER SOUS-SOL - ZONE B	A0+	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	C	S1	GOE	1112	-	14/02/2025	1/100	PLANCHER HAUT 1ER SOUS-SOL - ZONE C	A0+	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	A	RC	GOE	1113	-	14/02/2025	1/100	PLANCHER HAUT RDC - ZONE A	A0+	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	RC	GOE	1114	-	14/02/2025	1/100	PLANHCER HAUT RDC - ZONE B	A0+	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	C	RC	GOE	1115	-	14/02/2025	1/100	PLANHCER HAUT RDC - ZONE C	A0+	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	A	E1	GOE	1116	-	14/02/2025	1/100	PLANCHER HAUT 1ER ETAGE - ZONE A	A0+	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	E1	GOE	1117	-	14/02/2025	1/100	PLANCHER HAUT 1ER ETAGE - ZONE B	A0+	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	C	E1	GOE	1118	-	14/02/2025	1/100	PLANCHER HAUT 1ER ETAGE - ZONE C	A0+	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	A	E2	GOE	1119	-	14/02/2025	1/100	PLANCHER HAUT 2EME ETAGE - ZONE A	A0+	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	E2	GOE	1120	-	14/02/2025	1/100	PLANCHER HAUT 2EME ETAGE - ZONE B	A0+	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	C	E2	GOE	1121	-	14/02/2025	1/100	PLANCHER HAUT 2EME ETAGE - ZONE C	A0+	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	A	E3	GOE	1122	-	14/02/2025	1/100	PLANCHER HAUT 3EME ETAGE - ZONE A	A0+	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	E3	GOE	1123	-	14/02/2025	1/100	PLANCHER HAUT 3EME ETAGE - ZONE B	A0+	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	C	E3	GOE	1124	-	14/02/2025	1/100	PLANCHER HAUT 3EME ETAGE - ZONE C	A0+	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	A	E4	GOE	1125	-	14/02/2025	1/100	PLANCHER HAUT 4EME ETAGE - ZONE A	A0+	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	E4	GOE	1126	-	14/02/2025	1/100	PLANCHER HAUT 4EME ETAGE - ZONE B	A0+	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	C	E4	GOE	1127	-	14/02/2025	1/100	PLANCHER HAUT 4EME ETAGE - ZONE C	A0+	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	C	HE	GOE	1128	-	14/02/2025	1/100	PLANCHER HAUT HELISTATION	A0+	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	COUP	TB	TZ	TN	GOE	1129	-	14/02/2025	1/100	COUPE TRANSVERSALE	A0+	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	COUP	TB	TZ	TN	GOE	1130	-	14/02/2025	1/100	COUPE LONGITUDINALE	A0+	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	DETS	TB	TZ	TN	GOE	1131	-	14/02/2025	1/500	Carnets de repérage des charges d'exploitation	A3	.pdf	C	8
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	TZ	TN	CHM	1132	-	14/02/2025	1/100	Plan d'ensemble / Charpente Métallique Façade Ouest	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	COUP	TB	TZ	TN	CHM	1133	-	14/02/2025	1/100	Coupes et Détails / Charpente Métallique Façade Ouest	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	A	RD	GOE	1134	-	14/02/2025	1/100	Plan de Réseaux sous dallage - Zone A	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	RD	GOE	1135	-	14/02/2025	1/100	Plan de Réseaux sous dallage - Zone B	A0	.pdf	C	1

DCEJET	PHASE	EMETTEUR	TYPE	BÂTIMENT	Zone	NIVEAU	LOT	NUMERO	INDICE		DATE RENDU DCE	ECH		NATURE DES PRESTATIONS DCE	FORMAT	FORMAT NUMERIQUE	COULEUR/NB	PAGES
3.4 - Lot 402 - CHAUFFAGE / VENTILATION / CLIMATISATION / DESENFUMAGE MECANIQUE																		
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	A	S2	CVC	4201	-		14/02/2025	1/100		Plan de Réseaux CVCD - 2ème Sous-sol - Zone A	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	S2	CVC	4202	-		14/02/2025	1/100		Plan de Réseaux CVCD - 2ème Sous-sol - Zone B	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	A	S1	CVC	4203	-		14/02/2025	1/100		Plan de Réseaux CVCD - 1er Sous-sol - Zone A	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	S1	CVC	4204	-		14/02/2025	1/100		Plan de Réseaux CVCD - 1er Sous-sol - Zone B	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	A	RC	CVC	4205	-		14/02/2025	1/100		Plan de Réseaux CVCD - RDC- Zone A	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	RC	CVC	4206	-		14/02/2025	1/100		Plan de Réseaux CVCD - RDC - Zone B	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	A	E1	CVC	4207	-		14/02/2025	1/100		Plan de Réseaux CVCD - 1er Etage - Zone A	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	E1	CVC	4208	-		14/02/2025	1/100		Plan de Réseaux CVCD - 1er Etage - Zone B	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	A	E2	CVC	4209	-		14/02/2025	1/100		Plan de Réseaux CVCD - 2ème Etage - Zone A	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	E2	CVC	4210	-		14/02/2025	1/100		Plan de Réseaux CVCD - 2ème Etage - Zone B	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	A	E3	CVC	4211	-		14/02/2025	1/100		Plan de Réseaux CVCD - 3ème Etage - Zone A	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	E3	CVC	4212	-		14/02/2025	1/100		Plan de Réseaux CVCD - 3ème Etage - Zone B	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	A	E4	CVC	4213	-		14/02/2025	1/100		Plan de Réseaux CVCD - 4ème Etage - Zone A	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	E4	CVC	4214	-		14/02/2025	1/100		Plan de Réseaux CVCD - 4ème Etage - Zone B	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	TZ	S2	CVC	4215	-		14/02/2025	1/200		Plan de Désenfumage - 2ème Sous-sol	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	TZ	S1	CVC	4216	-		14/02/2025	1/200		Plan de Désenfumage - 1er Sous-sol	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	TZ	RC	CVC	4217	-		14/02/2025	1/200		Plan de Désenfumage - RDC	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	TZ	E1	CVC	4218	-		14/02/2025	1/200		Plan de Désenfumage - 1er Etage	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	TZ	E2	CVC	4219	-		14/02/2025	1/200		Plan de Désenfumage - 2ème Etage	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	TZ	E3	CVC	4220	-		14/02/2025	1/200		Plan de Désenfumage - 3ème Etage	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	TZ	E4	CVC	4221	-		14/02/2025	1/100		Plan de Désenfumage - 4ème Etage	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	S1	CVC	4222	-		14/02/2025	1/100		Plan Maquettage LT Groupes Froids / Dry Coolers	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	S2	CVC	4223	-		14/02/2025	1/100		Plan Maquettage LT Stockage de Glace	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	S1	CVC	4224	-		14/02/2025	1/100		Plan Maquettage LT Sous-Station de chauffage	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	A	S2	CVC	4225	-		14/02/2025	1/100		Plans Maquettage LT CTA au 2ème Sous-sol - Zone A	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	S2	CVC	4226	-		14/02/2025	1/100		Plans Maquettage LT CTA au 2ème Sous-sol - Zone B	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	S1	CVC	4227	-		14/02/2025	1/100		Plans Maquettage LT CTA au 1er Sous-sol - Zone B	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	A	E4	CVC	4228	-		14/02/2025	1/100		Plans Maquettage LT CTA au 4ème Etage - Zone A	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	E4	CVC	4229	-		14/02/2025	1/100		Plans Maquettage LT CTA au 4ème Etage - Zone B	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	SCHE	TB	TZ	TN	CVC	4230	-		14/02/2025	---		Schémas de Principe Hydraulique (EC)	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	SCHE	TB	TZ	TN	CVC	4231	-		14/02/2025	---		Schémas de Principe Hydraulique (EG)	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	SCHE	TB	TZ	TN	CVC	4232	-		14/02/2025	---		Schémas de Principe Aéraulique	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	SCHE	TB	TZ	TN	CVC	4233	-		14/02/2025	---		Schémas de principe Désenfumage	A3	.pdf	C	10
REI	DCE	EDE	DETS	TB	TZ	TN	CVC	4234	-		14/02/2025	---		Carnet de Détails de CTA	A3	.pdf	C	29
REI	DCE	EDE	DETS	TB	TZ	TN	CVC	4235	-		14/02/2025	---		Carnet de zoning CTA	A1	.pdf	C	7
REI	DCE	EDE	DETS	TB	TZ	TN	CVC	4236	-		14/02/2025	---		Carnet de repérage des locaux classés	A1	.pdf	C	8
REI	DCE	EDE	DETS	TB	TZ	TN	CVC	4237	-		14/02/2025	---		Carnet de repérage des zones de traitements	A1	.pdf	C	8

DCEJET	PHASE	EMETTEUR	TYPE	BÂTIMENT	Zone	NIVEAU	LOT	NUMERO	INDICE		DATE RENDU DCE	ECH	NATURE DES PRESTATIONS DCE	FORMAT	FORMAT NUMERIQUE	COULEUR/NB	PAGES
3.5 - Lot 403 - PLOMBERIE / DETECTION INCENDIE																	
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	A	S2	PLO	4301	-		14/02/2025	1/100	Plan de Réseaux Plomberie - 2ème et 3ème Sous-sol - Zone A	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	S2	PLO	4302	-		14/02/2025	1/100	Plan de Réseaux Plomberie - 2ème Sous-sol - Zone B	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	A	S1	PLO	4303	-		14/02/2025	1/100	Plan de Réseaux Plomberie - 1er Sous-sol - Zone A	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	S1	PLO	4304	-		14/02/2025	1/100	Plan de Réseaux Plomberie - 1er Sous-sol - Zone B	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	A	RC	PLO	4305	-		14/02/2025	1/100	Plan de Réseaux Plomberie - RDC- Zone A	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	RC	PLO	4306	-		14/02/2025	1/100	Plan de Réseaux Plomberie- RDC- Zone B	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	A	E1	PLO	4307	-		14/02/2025	1/100	Plan de Réseaux Plomberie - 1er Etage - Zone A	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	E1	PLO	4308	-		14/02/2025	1/100	Plan de Réseaux Plomberie - 1er Etage - Zone B	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	A	E2	PLO	4309	-		14/02/2025	1/100	Plan de Réseaux Plomberie - 2ème Etage - Zone A	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	E2	PLO	4310	-		14/02/2025	1/100	Plan de Réseaux Plomberie - 2ème Etage - Zone B	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	A	E3	PLO	4311	-		14/02/2025	1/100	Plan de Réseaux Plomberie - 3ème Etage - Zone A	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	E3	PLO	4312	-		14/02/2025	1/100	Plan de Réseaux Plomberie- 3ème Etage - Zone B	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	A	E4	PLO	4313	-		14/02/2025	1/100	Plan de Réseaux Plomberie - 4ème Etage - Zone A	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	E4	PLO	4314	-		14/02/2025	1/100	Plan de Réseaux Plomberie- 4ème Etage - Zone B	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	TZ	TN	PLO	4315	-		14/02/2025	1/50	Plans Maquettages LT (ECS / EF / EU / RIA)	A3	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	SCHE	TB	TZ	TN	PLO	4316	-		14/02/2025	---	Carnet des Schémas de Principe Plomberie	A3	.pdf	C	5
3.6 - Lot 405 - SPRINKLER																	
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	TZ	TN	SPK	4501	-		14/02/2025	---	Carnet de zoning du sprinklage	A3	.pdf	C	7
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	S2	SPK	4502	-		14/02/2025	---	Plan Maquettage LT Sprinklers	A3	.pdf	C	2
REI	DCE	EDE	SCHE	TB	TZ	TN	SPK	4503	-		14/02/2025	---	Schémas de Principe Sprinklage	A3	.pdf	C	2
3.7 - Lot 406 - FLUIDES MEDICAUX																	
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	A	S2	FME	4601	-		14/02/2025	1/100	Plan de Réseaux Fluides Médicaux - 2ème Sous-sol - Zone A	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	S2	FME	4602	-		14/02/2025	1/100	Plan de Réseaux Fluides Médicaux - 2ème Sous-sol - Zone B	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	A	S1	FME	4603	-		14/02/2025	1/100	Plan de Réseaux Fluides Médicaux - 1er Sous-sol - Zone A	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	S1	FME	4604	-		14/02/2025	1/100	Plan de Réseaux Fluides Médicaux - 1er Sous-sol - Zone B	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	A	RC	FME	4605	-		14/02/2025	1/100	Plan de Réseaux Fluides Médicaux - RDC- Zone A	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	RC	FME	4606	-		14/02/2025	1/100	Plan de Réseaux Fluides Médicaux - RDC- Zone B	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	A	E1	FME	4607	-		14/02/2025	1/100	Plan de Réseaux Fluides Médicaux - 1er Etage - Zone A	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	E1	FME	4608	-		14/02/2025	1/100	Plan de Réseaux Fluides Médicaux - 1er Etage - Zone B	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	A	E2	FME	4609	-		14/02/2025	1/100	Plan de Réseaux Fluides Médicaux - 2ème Etage - Zone A	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	E2	FME	4610	-		14/02/2025	1/100	Plan de Réseaux Fluides Médicaux - 2ème Etage - Zone B	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	A	E3	FME	4611	-		14/02/2025	1/100	Plan de Réseaux Fluides Médicaux - 3ème Etage - Zone A	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	E3	FME	4612	-		14/02/2025	1/100	Plan de Réseaux Fluides Médicaux - 3ème Etage - Zone B	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	S1	FME	4614	-		14/02/2025	1/50	Carnet des Maquettages des LT (plateforme, Vide, AC)	A3	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	SCHE	TB	TZ	TN	FME	4615	-		14/02/2025	---	Carnet des Schémas de principe des Fluides Médicaux	A3	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	SCHE	TB	TZ	TN	FME	4616	-		14/02/2025	---	Synoptique de distribution des FME	A0	.pdf	C	1
3.8 - Lot 407 - TRAITEMENT D'EAU ET SOLUTIONS ACIDES																	
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	A	S2	DIA	4701	-		14/02/2025	1/100	Plan de Réseaux du Pôle Dialyse - 2ème Sous-sol - Zone A	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	E2	DIA	4702	-		14/02/2025	1/100	Plan de Réseaux du Pôle Dialyse - 2ème Etage - Zone B	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	TZ	TN	DIA	4703	-		14/02/2025	1/50	Carnets de Maquettages LT TE Osmosée / Stockages Acides	A3	.pdf	C	4
REI	DCE	EDE	SCHE	TB	TZ	TN	DIA	4704	-		14/02/2025	---	Schémas de Principe TE Osmosée / Stockage Solutions Acides	A3	.pdf	C	5

DCEJET	PHASE	EMETTEUR	TYPE	BÂTIMENT	Zone	NIVEAU	LOT	NUMERO	INDICE		DATE RENDU DCE	ECH	NATURE DES PRESTATIONS DCE	FORMAT	FORMAT NUMERIQUE	COULEUR/NB	PAGES
3.9 - Lot 408 - COURANTS FORTS																	
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	A	S2	CFO	4801	-		14/02/2025	1/100	Plan de Réseaux CFO - 2ème et 3ème Sous-sol - Zone A	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	S2	CFO	4802	-		14/02/2025	1/100	Plan de Réseaux CFO - 2ème Sous-sol - Zone B	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	A	S1	CFO	4803	-		14/02/2025	1/100	Plan de Réseaux CFO - 1er Sous-sol - Zone A	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	S1	CFO	4804	-		14/02/2025	1/100	Plan de Réseaux CFO - 1er Sous-sol - Zone B	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	A	RC	CFO	4805	-		14/02/2025	1/100	Plan de Réseaux CFO - RDC- Zone A	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	RC	CFO	4806	-		14/02/2025	1/100	Plan de Réseaux CFO - RDC - Zone B	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	A	E1	CFO	4807	-		14/02/2025	1/100	Plan de Réseaux CFO - 1er Etage - Zone A	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	E1	CFO	4808	-		14/02/2025	1/100	Plan de Réseaux CFO - 1er Etage - Zone B	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	A	E2	CFO	4809	-		14/02/2025	1/100	Plan de Réseaux CFO - 2ème Etage - Zone A	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	E2	CFO	4810	-		14/02/2025	1/100	Plan de Réseaux CFO - 2ème Etage - Zone B	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	A	E3	CFO	4811	-		14/02/2025	1/100	Plan de Réseaux CFO - 3ème Etage - Zone A	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	E3	CFO	4812	-		14/02/2025	1/100	Plan de Réseaux CFO - 3ème Etage - Zone B	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	A	E4	CFO	4813	-		14/02/2025	1/100	Plan de Réseaux CFO - 4ème Etage - Zone A	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	E4	CFO	4814	-		14/02/2025	1/100	Plan de Réseaux CFO - 4ème Etage - Zone B	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	A	E4	CFO	4815	-		14/02/2025	1/100	Plan de Réseaux CFO - Toiture - Zone A	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	E4	CFO	4816	-		14/02/2025	1/100	Plan de Réseaux CFO - Toiture- Zone B	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	TZ	S2	CFO	4817	-		14/02/2025	1/50	Plans Maquettages LT (Postes, TGBT, TGS)	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	TZ	TN	CFO	4818	-		14/02/2025	1/50	Plans Maquettages LT (Postes, TGBT) - Groupes Froids	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	TZ	TN	CFO	4819	-		14/02/2025	1/50	Plans Maquettages LT (TGBT HQI)	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	TZ	TN	CFO	4820	-		14/02/2025	1/50	Carnets de Zoning des TD	A3	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	SCHE	TB	TZ	TN	CFO	4821	-		14/02/2025	---	Schéma de Principe de Distribution HT / BT	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	SCHE	TB	TZ	TN	CFO	4822	-		14/02/2025	---	Schémas de principe des Armoires (TGBT, TGS, TD, TG HB, ...)	A3	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	TZ	TN	CFO	4823	-		14/02/2025	1/200	Plan de l'éclairage extérieur	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	TZ	TN	CFO	4824	-		14/02/2025	1/200	Plan de cheminement du réseau HTA	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	A	S2	CFO	4825	-		14/02/2025	1/100	Plan de Terminaux CFO - 2ème et 3ème Sous-sol - Zone A	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	S2	CFO	4826	-		14/02/2025	1/100	Plan de Terminaux CFO - 2ème Sous-sol - Zone B	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	A	S1	CFO	4827	-		14/02/2025	1/100	Plan de Terminaux CFO - 1er Sous-sol - Zone A	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	S1	CFO	4828	-		14/02/2025	1/100	Plan de Terminaux CFO - 1er Sous-sol - Zone B	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	A	RC	CFO	4829	-		14/02/2025	1/100	Plan de Terminaux CFO - RDC- Zone A	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	RC	CFO	4830	-		14/02/2025	1/100	Plan de Terminaux CFO - RDC - Zone B	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	A	E1	CFO	4831	-		14/02/2025	1/100	Plan de Terminaux CFO - 1er Etage - Zone A	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	E1	CFO	4832	-		14/02/2025	1/100	Plan de Terminaux CFO - 1er Etage - Zone B	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	A	E2	CFO	4833	-		14/02/2025	1/100	Plan de Terminaux CFO - 2ème Etage - Zone A	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	E2	CFO	4834	-		14/02/2025	1/100	Plan de Terminaux CFO - 2ème Etage - Zone B	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	A	E3	CFO	4835	-		14/02/2025	1/100	Plan de Terminaux CFO - 3ème Etage - Zone A	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	E3	CFO	4836	-		14/02/2025	1/100	Plan de Terminaux CFO - 3ème Etage - Zone B	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	A	E4	CFO	4837	-		14/02/2025	1/100	Plan de Terminaux CFO - 4ème Etage - Zone A	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	E4	CFO	4838	-		14/02/2025	1/100	Plan de Terminaux CFO - 4ème Etage - Zone B	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	A	TT	CFO	4839	-		14/02/2025	1/100	Plan de Terminaux CFO - Toiture - Zone A	A3	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	TT	CFO	4840	-		14/02/2025	1/100	Plan de Terminaux CFO - Toiture - Zone B	A3	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	RTD	TZ	TN	CFO	4841	-		14/02/2025	1/100	Plan d'implantation des s électriques CFO (Courant Fort) dans la rotonde	A3	.pdf	C	1

DCEJET	PHASE	EMETTEUR	TYPE	BÂTIMENT	Zone	NIVEAU	LOT	NUMERO	INDICE		DATE RENDU DCE	ECH	NATURE DES PRESTATIONS DCE	FORMAT	FORMAT NUMERIQUE	COULEUR/NB	PAGES
3.10 - Lot 409 - COURANTS FAIBLES (SSI, GTB, Sureté, IT)																	
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	A	S2	CFA	4901	-		14/02/2025	1/100	Plan de Réseaux CFA - 2ème et 3ème Sous-sol - Zone A	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	S2	CFA	4902	-		14/02/2025	1/100	Plan de Réseaux CFA - 2ème Sous-sol - Zone B	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	A	S1	CFA	4903	-		14/02/2025	1/100	Plan de Réseaux CFA - 1er Sous-sol - Zone A	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	S1	CFA	4904	-		14/02/2025	1/100	Plan de Réseaux CFA - 1er Sous-sol - Zone B	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	A	RC	CFA	4905	-		14/02/2025	1/100	Plan de Réseaux CFA - RDC- Zone A	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	RC	CFA	4906	-		14/02/2025	1/100	Plan de Réseaux CFA - RDC - Zone B	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	A	E1	CFA	4907	-		14/02/2025	1/100	Plan de Réseaux CFA - 1er Etage - Zone A	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	E1	CFA	4908	-		14/02/2025	1/100	Plan de Réseaux CFA - 1er Etage - Zone B	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	A	E2	CFA	4909	-		14/02/2025	1/100	Plan de Réseaux CFA - 2ème Etage - Zone A	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	E2	CFA	4910	-		14/02/2025	1/100	Plan de Réseaux CFA - 2ème Etage - Zone B	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	A	E3	CFA	4911	-		14/02/2025	1/100	Plan de Réseaux CFA - 3ème Etage - Zone A	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	E3	CFA	4912	-		14/02/2025	1/100	Plan de Réseaux CFA - 3ème Etage - Zone B	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	A	E4	CFA	4913	-		14/02/2025	1/100	Plan de Réseaux CFA - 4ème Etage - Zone A	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	E4	CFA	4914	-		14/02/2025	1/100	Plan de Réseaux CFA - 4ème Etage - Zone B	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	TZ	S2	CFA	4915	-		14/02/2025	---	Carnet de Plans Maquettages LT (CFA)	A3	.pdf	C	7
REI	DCE	EDE	SCHE	TB	TZ	TN	CFA	4916	-		14/02/2025	---	Synoptique SSI	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	SCHE	TB	TZ	TN	CFA	4917	-		14/02/2025	---	Synoptique GTB	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	SCHE	TB	TZ	TN	CFA	4918	-		14/02/2025	---	Synoptique Sûreté	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	SCHE	TB	TZ	TN	CFA	4919	-		14/02/2025	---	Synoptique Architecture IT	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	SCHE	TB	TZ	TN	CFA	4920	-		14/02/2025	---	Carnet des schémas de principe CFA	A3	.pdf	C	7
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	TZ	TN	CFA	4921	-		14/02/2025	---	Carnet des zones d'influence VDI des LTI	A3	.pdf	C	8
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	TZ	TN	CFA	4922	-		14/02/2025	---	Carnet de Plans Zoning SSI	A3	.pdf	C	17
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	A	E1	CFA	4923	-		14/02/2025	1/100	Plan d'implantation borne Wifi et DECT - Etage courant - Zone A	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	E1	CFA	4924	-		14/02/2025	1/100	Plan d'implantation borne Wifi et DECT - Etage courant - Zone B	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	TZ	RC	CFA	4925	-		14/02/2025	1/200	Plan d'implantation des caméras en périmétrie	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	A	S2	CFA	4926	-		14/02/2025	1/100	Plan de Terminaux CFA - 2ème Sous-sol - Zone A	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	S2	CFA	4927	-		14/02/2025	1/100	Plan de Terminaux CFA - 2ème Sous-sol - Zone B	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	A	S1	CFA	4928	-		14/02/2025	1/100	Plan de Terminaux CFA - 1er Sous-sol - Zone A	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	S1	CFA	4929	-		14/02/2025	1/100	Plan de Terminaux CFA - 1er Sous-sol - Zone B	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	A	RC	CFA	4930	-		14/02/2025	1/100	Plan de Terminaux CFA - RDC- Zone A	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	RC	CFA	4931	-		14/02/2025	1/100	Plan de Terminaux CFA - RDC - Zone B	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	A	E1	CFA	4932	-		14/02/2025	1/100	Plan de Terminaux CFA - 1er Etage - Zone A	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	E1	CFA	4933	-		14/02/2025	1/100	Plan de Terminaux CFA - 1er Etage - Zone B	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	A	E2	CFA	4934	-		14/02/2025	1/100	Plan de Terminaux CFA - 2ème Etage - Zone A	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	E2	CFA	4935	-		14/02/2025	1/100	Plan de Terminaux CFA - 2ème Etage - Zone B	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	A	E3	CFA	4936	-		14/02/2025	1/100	Plan de Terminaux CFA - 3ème Etage - Zone A	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	E3	CFA	4937	-		14/02/2025	1/100	Plan de Terminaux CFA - 3ème Etage - Zone B	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	A	E4	CFA	4938	-		14/02/2025	1/100	Plan de Terminaux CFA - 4ème Etage - Zone A	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	E4	CFA	4939	-		14/02/2025	1/100	Plan de Terminaux CFA - 4ème Etage - Zone B	A0	.pdf	C	1

DCEJET	PHASE	EMETTEUR	TYPE	BÂTIMENT	Zone	NIVEAU	LOT	NUMERO	INDICE		DATE RENDU DCE	ECH		NATURE DES PRESTATIONS DCE	FORMAT	FORMAT NUMERIQUE	COULEUR/NB	PAGES
3.11 - Lot 410 - TRANSPORT PNEUMATIQUE																		
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	A	S2	PNE	4101	-		14/02/2025	1/100		Plan de Réseaux Pneumatiques - 2ème Sous-sol - Zone A	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	S2	PNE	4102	-		14/02/2025	1/100		Plan de Réseaux Pneumatiques - 2ème Sous-sol - Zone B	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	A	S1	PNE	4103	-		14/02/2025	1/100		Plan de Réseaux Pneumatiques - 1er Sous-sol - Zone A	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	S1	PNE	4104	-		14/02/2025	1/100		Plan de Réseaux Pneumatiques - 1er Sous-sol - Zone B	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	A	RC	PNE	4105	-		14/02/2025	1/100		Plan de Réseaux Pneumatiques - RDC- Zone A	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	RC	PNE	4106	-		14/02/2025	1/100		Plan de Réseaux Pneumatiques - RDC - Zone B	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	A	E1	PNE	4107	-		14/02/2025	1/100		Plan de Réseaux Pneumatiques - 1er Etage - Zone A	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	E1	PNE	4108	-		14/02/2025	1/100		Plan de Réseaux Pneumatiques - 1er Etage - Zone B	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	A	E2	PNE	4109	-		14/02/2025	1/100		Plan de Réseaux Pneumatiques - 2ème Etage - Zone A	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	E2	PNE	4110	-		14/02/2025	1/100		Plan de Réseaux Pneumatiques - 2ème Etage - Zone B	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	A	E3	PNE	4111	-		14/02/2025	1/100		Plan de Réseaux Pneumatiques - 3ème Etage - Zone A	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	E3	PNE	4112	-		14/02/2025	1/100		Plan de Réseaux Pneumatiques - 3ème Etage - Zone B	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	A	E4	PNE	4113	-		14/02/2025	1/100		Plan de Réseaux Pneumatiques - 4ème Etage - Zone A	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	A	S2	PNE	4115	-		14/02/2025	1/50		Carnet de Plans Maquettages LT	A3	.pdf	C	2
REI	DCE	EDE	SCHE	TB	TZ	TN	PNE	4116	-		14/02/2025	---		Schéma de Principe - Transport Pneumatique	A0	.pdf	C	1
3.12 - Lot 413 - HELISTATION																		
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	A	TT	HEL	4131	-		14/02/2025	1/200		Plan d'implantation de l'hélistation	A3	.pdf	C	5
3.13 - Lot 601 -VOIRIES ET RESEAUX DIVERS																		
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	A	RC	VRD	6101	-		14/02/2025	1/200		Plan masse des réseaux VRD et Raccordements - Zone A	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	RC	VRD	6102	-		14/02/2025	1/200		Plan masse des réseaux VRD et Raccordements - Zone B	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	A	RC	VRD	6103	-		14/02/2025	1/200		Plan masse de repérage des zones d'aménagement - Zone A	A0	.pdf	C	1
REI	DCE	EDE	PLAN	TB	B	RC	VRD	6104	-		14/02/2025	1/200		Plan masse de repérage des zones d'aménagement - Zone B	A0	.pdf	C	1

DCEJET	PHASE	EMETTEUR	TYPE	BÂTIMENT	Zone	NIVEAU	LOT	NUMERO	INDICE		DATE RENDU DCE	ECH		NATURE DES PRESTATIONS DCE	FORMAT	FORMAT NUMERIQUE	COULEUR/NB	PAGES
--------	-------	----------	------	----------	------	--------	-----	--------	--------	--	-------------------	-----	--	----------------------------	--------	---------------------	------------	-------

3.14 - LOCAUX TYPES

REI	DCE	EDE	MIP	TB	TZ	TN	TEC	9001	-		14/02/2025	1/500		Carnet des locaux types GTU01_POLE AUTONOMIE SANTE PLATEAU DE REEDUCATION	A3	.pdf	C	31
REI	DCE	EDE	MIP	TB	TZ	TN	TEC	9002	-		14/02/2025	1/500		Carnet des locaux types GTU02_UTEP DIET UTNC	A3	.pdf	C	17
REI	DCE	EDE	MIP	TB	TZ	TN	TEC	9003	-		14/02/2025	1/500		Carnet des locaux types GTU03_POLE AUTONOMIE SANTE USP	A3	.pdf	C	24
REI	DCE	EDE	MIP	TB	TZ	TN	TEC	9004	-		14/02/2025	1/500		Carnet des locaux types GTU04_POLE AUTONOMIE SANTE GERIATRIE HC	A3	.pdf	C	10
REI	DCE	EDE	MIP	TB	TZ	TN	TEC	9005	-		14/02/2025	1/500		Carnet des locaux types GTU05_TRANS_CONS	A3	.pdf	C	17
REI	DCE	EDE	MIP	TB	TZ	TN	TEC	9006	-		14/02/2025	1/500		Carnet des locaux types GTU06_POLE RECHERCHE CLINIQUE	A3	.pdf	C	24
REI	DCE	EDE	MIP	TB	TZ	TN	TEC	9007	-		14/02/2025	1/500		Carnet des locaux types GTU07_POLE MED DERMATO	A3	.pdf	C	45
REI	DCE	EDE	MIP	TB	TZ	TN	TEC	9008	-		14/02/2025	1/500		Carnet des locaux types GTU08_POLE MED UMATH	A3	.pdf	C	10
REI	DCE	EDE	MIP	TB	TZ	TN	TEC	9009	-		14/02/2025	1/500		Carnet des locaux types GTU09_POLE MED HEMATO	A3	.pdf	C	31
REI	DCE	EDE	MIP	TB	TZ	TN	TEC	9010	-		14/02/2025	1/500		Carnet des locaux types GTU10_POLE MED SALLE DE STOCKAGE COHORTING	A3	.pdf	C	10
REI	DCE	EDE	MIP	TB	TZ	TN	TEC	9011	-		14/02/2025	1/500		Carnet des locaux types GTU11_IMAGERIE	A3	.pdf	C	87
REI	DCE	EDE	MIP	TB	TZ	TN	TEC	9012	-		14/02/2025	1/500		Carnet des locaux types GTU12_BLOC UCA	A3	.pdf	C	17
REI	DCE	EDE	MIP	TB	TZ	TN	TEC	9013	-		14/02/2025	1/500		Carnet des locaux types GTU13_BLOC OP+NRI+SSPI	A3	.pdf	C	31
REI	DCE	EDE	MIP	TB	TZ	TN	TEC	9014	-		14/02/2025	1/500		Carnet des locaux types GTU14_BLOC IMAGERIE NRI	A3	.pdf	C	38
REI	DCE	EDE	MIP	TB	TZ	TN	TEC	9015	-		14/02/2025	1/500		Carnet des locaux types GTU15_TRANS HDJ	A3	.pdf	C	66
REI	DCE	EDE	MIP	TB	TZ	TN	TEC	9016	-		14/02/2025	1/500		Carnet des locaux types GTU16_TRANS HOSP HC	A3	.pdf	C	52
REI	DCE	EDE	MIP	TB	TZ	TN	TEC	9017	-		14/02/2025	1/500		Carnet des locaux types GTU17_IML	A3	.pdf	C	45
REI	DCE	EDE	MIP	TB	TZ	TN	TEC	9018	-		14/02/2025	1/500		Carnet des locaux types GTU18_POLE DUNE MNSC	A3	.pdf	C	31
REI	DCE	EDE	MIP	TB	TZ	TN	TEC	9019	-		14/02/2025	1/500		Carnet des locaux types GTU19_USC	A3	.pdf	C	17
REI	DCE	EDE	MIP	TB	TZ	TN	TEC	9020	-		14/02/2025	1/500		Carnet des locaux types GTU20_POLE DUNE DIALYSE	A3	.pdf	C	38
REI	DCE	EDE	MIP	TB	TZ	TN	TEC	9021	-		14/02/2025	1/500		Carnet des locaux types GTU21_POLE NSTC OPH	A3	.pdf	C	38
REI	DCE	EDE	MIP	TB	TZ	TN	TEC	9022	-		14/02/2025	1/500		Carnet des locaux types GTU22_POLE NSTC LOCAUX COMMUNS	A3	.pdf	C	17
REI	DCE	EDE	MIP	TB	TZ	TN	TEC	9023	-		14/02/2025	1/500		Carnet des locaux types GTU23_POLE NSTC ORL	A3	.pdf	C	52
REI	DCE	EDE	MIP	TB	TZ	TN	TEC	9024	-		14/02/2025	1/500		Carnet des locaux types GTU24_POLE NSTC NC CS HC	A3	.pdf	C	24
REI	DCE	EDE	MIP	TB	TZ	TN	TEC	9025	-		14/02/2025	1/500		Carnet des locaux types GTU25_POLE NSTC USINV NEURO HC	A3	.pdf	C	52
REI	DCE	EDE	MIP	TB	TZ	TN	TEC	9026	-		14/02/2025	1/500		Carnet des locaux types GTU26_POLE NSTC NEURO CS	A3	.pdf	C	31
REI	DCE	EDE	MIP	TB	TZ	TN	TEC	9027	-		14/02/2025	1/500		Carnet des locaux types GTU27_GROUPE TRANSVERSAL SALLE DE SOINS USC SI	A3	.pdf	C	38
REI	DCE	EDE	MIP	TB	TZ	TN	TEC	9028	-		14/02/2025	1/500		Carnet des locaux types GTU28_GROUPE TRANSVERSAL SALLE DE SOINS	A3	.pdf	C	17
REI	DCE	EDE	MIP	TB	TZ	TN	TEC	9029	-		14/02/2025	1/500		Carnet des locaux types GTU29_POLE DUNE CS	A3	.pdf	C	24
REI	DCE	EDE	MIP	TB	TZ	TN	TEC	9030	-		14/02/2025	1/500		Carnet des locaux types GTU30_POLE MED_UMACH	A3	.pdf	C	66

5. PIECES ANNEXES

PLANS EXISTANTS	Plans des existants aile chirurgie et Rotonde
DIAGNOSTICS	Plans de l'IRM existant

4. MAQUETTE NUMERIQUE

4.1 MAQUETTE ARCHITECTE

										14/02/2025		Maquettes Architecture REVIT		.rvt		
										14/02/2025		Maquettes Architecture IFC		.ifc		

DCEJET	PHASE	EMETTEUR	TYPE	BÂTIMENT	Zone	NIVEAU	LOT	NUMERO	INDICE		DATE RENDU DCE	ECH		NATURE DES PRESTATIONS DCE	FORMAT	FORMAT NUMERIQUE	COULEUR/NB	PAGES
4.2 MAQUETTE BET																		
											14/02/2025			Maquettes BET REVIT		.rvt		
											14/02/2025			Maquettes BET IFC		.ifc		